

LIVRET DE CONSIGNES

QUALITE - SECURITE - ENVIRONNEMENT



- COLLECTE DE DECHETS -



LIVRET DE CONSIGNES : LICO

UTILISATION



Ce livret contient les consignes générales de travail, les techniques métiers pour réaliser une prestation de qualité, en sécurité et en respectant l'environnement dans le cadre des activités BUTIN SEDIC. Chaque salarié reçoit un LICO et s'engage à respecter l'ensemble des consignes sécurité et environnement.

Lors de vos interventions, vous représentez la société et son prestige. Aussi, il est impératif que vous soyez irréprochables tant sur votre tenue (port des EPI obligatoire) que dans vos relations avec le personnel rencontré chez le client ou au centre (politesse, ponctualité et respect des installations).

En cas de mésentente, gardez votre calme et prévenez immédiatement le planning.

Table des matières

CONSIGNES EN CAS D'URGENCE.....	6
GERER UN ACCIDENT.....	7
GERER UN INCENDIE OU UNE EXPLOSION EN INTERVENTION	8
GERER UN DEVERSEMENT ACCIDENTEL.....	9
CONSIGNES DE SECURITE ADR.....	11
PREPARATION DES INTERVENTIONS	12
ORGANISATION-PLANNING.....	13
SUR LA ROUTE	15
PENDANT L'INTERVENTION.....	15
EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIFS	16
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.....	17
EPI/EPC – EQUIPEMENTS SPECIAUX.....	18
DOCUMENTS.....	20
ENTRETIEN DES VEHICULES.....	21
LICO – CONSIGNES GENERALES.....	23
RISQUE ROUTIER.....	24
CONDUITES ADDICTIVES ET HYGIENE	25
RISQUE CHIMIQUE	26
GESTES ET POSTURES.....	27
LICO – MODES OPERATOIRES.....	28
COLLECTE DE DECHETS EN CITERNE	30
COLLECTE DECHETS EN BENNE/COMPACTEUR	34
SEPARATEUR HYDROCARBURE.....	36
TRAVAIL EN ESPACE CONFINE.....	40
INTERVENTION PONCTUELLE EN ESPACE CONFINE.....	42
TRAVAIL EN HAUTEUR	43
TRAVAIL SOUS APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT.....	44
POINT APPORT VOLONTAIRE.....	45
MANIPULATION DASRI.....	46
RINCAGE NETTOYAGE CITERNE	47
NETTOYAGE DES RETENTIONS.....	51
LICO – ENVIRONNEMENT.....	52
CONSIGNES GENERALES ENVIRONNEMENTALES	53
GUIDE TRI DES DECHETS.....	54
ECO-CONDUITE.....	55
SYSTEME DE MANAGEMENT QSE.....	56
POLITIQUE ET OBJECTIFS.....	57
LA PREVENTION DES RISQUES.....	58
REMONTES D'INFORMATION.....	59
ANNEXES	6061

COMMENT UTILISER LE LICO ?

Comment collecter des déchets en citerne ?
PAGE 46

Comment travailler en milieu confiné ?
PAGE 56

Quels sont les EPI à utiliser ?
PAGES 21 à 24

Comment collecter des déchets conditionnés ?
PAGE 48

Comment collecter des déchets en benne
PAGE 50

Comment nettoyer une citerne ?
PAGES 63 à 65

Quel sont les consignes ADR ?
PAGES 11 à 15

Comment entretenir le véhicule ?
PAGE 27

Mais aussi, les NUMEROS de téléphone des SECOURS en page 5

... les DOCUMENTS à avoir sur soi page 26



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES



NUMERO

PLANNING	03 44 08 27 78
STANDARD	03 44 08 53 53
JULIEN FLAVIGNY (Directeur)	06.03.42.05.98
EDDY DROBECQ (Responsable d'exploitation)	06.14.03.62.67
MARC FELIN (Responsable logistique)	06.86.17.17.82
PASCAL GUILBERT (Directeur commercial Citerne)	06 11 04 30 18
AMBROISE ROSE (Responsable activité Hydrocarbures)	06.03.26.25.88
AUDREY JABES (Responsable Qualité Sécurité Environnement)	06.24.96.49.23



NUMEROS D'ASTREINTE

RESPONSABLE D'ASTREINTE	03 44 08 82 99
ASTREINTE GARAGE	06 03 26 25 89



NUMEROS DE SECOURS

SAMU - SMUR	15 – OU 112	si pas de couverture réseau
POMPIERS	18 – OU 112	si pas de couverture réseau
POLICE – GENDARMERIE	17 – OU 112	si pas de couverture réseau
URGENCES DE BEAUMONT	01 39 37 15 00	
URGENCES D'ARGENTEUIL	01 34 23 24 25	
URGENCES PONTOISE	01 30 75 40 40	

CONSIGNES EN CAS **D'URGENCE**



GERER UN ACCIDENT

SI LES SECOURS NE SONT PAS ENCORE PRESENTS LORSQUE VOUS ARRIVEZ SUR LES **LIEUX D'UN ACCIDENT**, VOUS DEVEZ ABSOLUMENT VOUS ARRETER ET PORTER ASSISTANCE AUX BLESSES.

1^{ère} ETAPE : PROTEGER LES LIEUX



Si l'accident n'implique pas votre véhicule, GAREZ-VOUS CONVENABLEMENT

1. Revêtir votre gilet jaune fluorescent.
2. Mettre le frein de secours, couper le moteur, actionner le coupe-batterie (faire de même pour tous les véhicules impliqués).
3. Placer votre TRIANGLE DE PRESIGNALISATION à 30m minimum. S'il y a un virage, placer le avant levirage.
4. Placez-vous derrière la barrière de sécurité ou sur les bas-côtés de la chaussée et veillez à ce que les autres personnes se **mettent à l'abri**.

NE PAS FUMER, NI ALLUMER D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE SUR LES LIEUX

2^{ème} ETAPE : ALERTER



Utiliser les bornes **d'appel d'urgence** ou APPELER LE 18 depuis votre portable (le 112 si **vous n'avez pas de couverture réseau**) INFORMATIONS A DONNER AUX SAPEURS-POMPIERS (NE JAMAIS RACCROCHER EN PREMIER) :

- Votre nom
- Type de problème : accident
- Lieu exacte de l'**accident** : adresse, n° route, sens de circulation
- Nombre et type de véhicule accidenté : véhicule léger, camion-citerne, GPL
- Dans le cas d'un camion : type de déchets **transportés...**
- Dangers supplémentaires : incendie, déversement sur la chaussée, route **bloquée...**
- Nombre et état des blessés

TENIR LES DOCUMENTS DE TRANSPORT A DISPOSITION DES SECOURS

3^{ème} ETAPE : SECOURIR



- Parler aux blessés pour leur apporter un réconfort moral
- Couvrir les blessés avec une couverture
- Ne pratiquer les gestes de premiers secours que si vous êtes titulaire du brevet de secourisme
- NE JAMAIS DEPLACER UN BLESSE, sauf extrême urgence : incendie, noyade...
- NE JAMAIS RETIRER LE CASQUE D'UN MOTARD
- NE JAMAIS RETIRER LES VETEMENTS D'UN BRULE
- NE JAMAIS DONNER A BOIRE A UN BLESSE

4^{ème} ETAPE : LIMITER LES POLLUTIONS



- Ne pas marcher, ni rouler sur les substances déversées
- Ne pas les toucher - éviter d'**inhaler** les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs
- Voir chapitre « gérer un déversement accidentel »

5^{ème} ETAPE : AVERTIR LE RESPONSABLE – OU L'ASTREINTE

- Prévenir par téléphone votre responsable dès que vous le pouvez.
- Notifier tout accident sur la fiche d'intervention



GERER UN INCENDIE OU UNE EXPLOSION EN INTERVENTION

METTRE LE FREIN DE SECOURS, COUPER LE MOTEUR, ACTIONNER LE COUPE-BATTERIE

- SI DEBUT D'INCENDIE (1ère minute), ESSAYEZ D'ETEINDRE LE FEU PAR TOUS LES MOYENS : extincteurs, recouvrement par de la terre ou du sable...
- SUR UN SITE PRIVE (CLIENT ou CENTRE), REFEREZ-VOUS AU PROTOCOLE DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (= PROTOCOLE DE SECURITE)
- DANS UN AUTRE ENDROIT, APPLIQUER LA PROCEDURE SUIVANTE :



1ère ETAPE : ALERTER

Utiliser les bornes **d'appel d'urgence** ou **APPELEZ LE 18** depuis votre portable (le 112 si vous n'avez pas de couverture réseau) INFORMATIONS A DONNER AUX SAPEURS-POMPIERS (NE JAMAIS RACCROCHER EN PREMIER) :

- VOTRE NOM
- TYPE DE PROBLEME : FEU
- LIEU EXACTE DU SINISTRE : ADRESSE, N° ROUTE
- DESCRIPTION EXACTE DU SINISTRE : TYPE DE VEHICULE OU MATERIEL EN FEU, TYPE DE DECHETS TRANSPORTES...
- DESCRIPTION DES ABORDS DU SINISTRE : COMBUSTIBLES A PROXIMITE
- NOMBRE ET ETAT DES BLESSES



2ème ETAPE : LUTTER

Ne prenez pas de risque, ne vous mettez pas en danger, ne mettez pas en danger d'autres personnes

- ELOIGNER DU FEU TOUT CE QUI POURRAIT S'ENFLAMMER
- Utilisez les extincteurs seulement si vous avez été formés

CLASS E	TYPES DE FEUX	EXTINCTEURS APPROPRIES
A	Feux de SOLIDES	EAU OU POUDRE
B	Feux de LIQUIDES	POUDRE OU CO2
C	Feux de GAZ	FERMER VANNE ET EXTINCTEUR POUDRE NE PAS SOUFFLER LA FLAMME
D	Feux de METAUX	RECOUVRIR DE TERRE OU SABLE - NE PAS METTRE D'EAU



3ème ETAPE : EVACUER / SE PROTEGER

NE PAS FUMER, NI ALLUMER D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE SUR LES LIEUX

- Dans des locaux : évacuer selon les instructions sur place
- En extérieur : éloignez-vous au maximum - Mettez-vous en évidence pour accueillir les secours



4ème ETAPE : AVERTIR LE RESPONSABLE/PLANNING

- DÈS QUE VOUS ETES EN SECURITE, APPELEZ VOTRE RESPONSABLE OU LE PLANNING
- Notifiez tout sinistre touchant un équipement SANET, SANET Contrôle ou BUTIN-SEDIC sur la fiche d'intervention

GERER UN DEVERSEMENT ACCIDENTEL

NOTIFIER TOUT DEVERSEMENT MINEUR OU MAJEUR SUR LE BON **D'INTERVENTION** DOTATION

Outre le kit ADR des camions ADR, les véhicules SANET, SANET CONTRÔLE ET BUTIN-SEDIC, les caristes/gestion globale doivent disposer :

- D'ABSORBANT NEUF, DE SACS POUR COLLECTER L'ABSORBANT SOUILLE
- D'UNE PAIRE DE GANTS PAR PERSONNE

De l'absorbant neuf est disponible à l'atelier de maintenance ACOMA.

Veillez à toujours avoir de l'**absorbant neuf** dans vos véhicules.

CONSIGNES GENERALES

- Ne pas marcher, ni rouler sur les substances déversées
- Ne pas les toucher - éviter d'**inhaler** les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs
- PORT DES GANTS ET LUNETTES DE PROTECTION**
- S'il y a des blessés, voir chapitre « Gérer un accident »
- Si un incendie se déclare, voir chapitre « Gérer un incendie »

EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR

EPANDAGE DE FAIBLE/MOYENNE IMPORTANCE DONT **L'ÉCOULEMENT** PEUT ÊTRE STOPPÉ

ORIGINES POSSIBLES :

- Renversement d'un fût, d'un bidon...
- Fuite d'**huile**, de carburant, de divers liquides des **véhicules**...
- Refoulement du déchet par le pot du compresseur de la citerne (citerne qui a avalée)

AVANT TOUTE CHOSE, mettez vos **GANTS** et vos **LUNETTES DE PROTECTION**.

LORSQUE **L'ÉCOULEMENT** EST STOPPÉ :

- Couvrir le déversement d'absorbant neuf
- Laisser l'absorbant s'imprégner
- Récolter l'absorbant dans le sac prévu à cet effet
- Assécher le sol en frottant avec de l'absorbant
- Emporter l'absorbant souillé et éliminez-le dans la caisse-palette déchet dangereux à Bornel

EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR

EPANDAGE DE MOYENNE/GRANDE IMPORTANCE DONT **L'ÉCOULEMENT** NE PEUT PAS ÊTRE STOPPÉ

ALERTER IMMÉDIATEMENT VOTRE RESPONSABLE HIERARCHIQUE qui définira la conduite à tenir.

ORIGINES POSSIBLES :

- Dilatation d'un solvant dans une citerne, montée en pression d'une citerne (cas 1)
- Accident de la route (cas 2)
- Montée en charge du réseau d'assainissement obturé (cas 3)

AVANT TOUTE CHOSE, mettez vos **GANTS** et vos **LUNETTES DE PROTECTION**.

1. Pour les camions ADR, COUVRIR la bouche d'égout la plus proche avec LA PROTECTION D'ÉGOUT
2. ALERTE IMMÉDIATEMENT VOTRE RESPONSABLE HIERARCHIQUE, qui définira la conduite à tenir (voir ci-dessous)
3. Dans la mesure du possible, CONTENIR le déversement en ENTOURANT l'épandage D'ABSORBANT NEUF
4. Lorsque l'écoulement est stoppé, gérer l'épandage comme un déversement mineur

CAS 1 : DILATATION **D'UN** SOLVANT / MONTEE EN PRESSION DE LA CITERNE

Solution : Vidange PARTIELLE de la citerne

Action : Affréter un ou plusieurs GRV 1000L (si compatible avec le déchet)

CAS 2 : ACCIDENT DE LA ROUTE

Le responsable hiérarchique demande à l'opérateur d'appeler les sapeurs-pompiers, si ce n'est pas fait. Ils prendront probablement en charge le déversement majeur mais nous devons proposer un moyen de répondre à cette situation **d'urgence**.

Solution : Vidange TOTALE de la citerne, de la benne 1 : Recueillir les informations suivantes :

- Type de déchet transporté
- Type de citerne accidentée
- Possibilité de vidanger la citerne accidentée (vanne pneumatique ou mécanique, besoin de redresser une citerne **couchée...**)

1. : En fonction des informations recueillies :
Affréter, lorsque c'est possible, un véhicule (benne ou citerne) identique à celui accidenté. Sinon, affréter une citerne compatible avec le déchet transporté par la citerne accidentée. Avertir les sapeurs-pompiers de **l'envoi d'un** véhicule AVANT son départ.

CAS 3 : MONTER EN CHARGE DU RESEAU **D'ASSAINISSEMENT**

Solution : Poser une déviation d'**effluent**

Action : Affréter le matériel nécessaire pour poser une déviation d'**effluent**

En cas de pollution du sol et/ou des eaux, LE PREFET ET LE MAIRE intéressés seront informés.

Référence : GEN-BUTIN-EXE-MAN-001	Date de mise à jour : 08/03/2023
Date d'application : 08/03/2023	Indice : G Page 10

CONSIGNES DE SECURITE ADR



USAGE DU DOCUMENT

L'ADR stipule que chaque chauffeur doit avoir en sa possession les consignes de sécurité générales. Nous vous les consignons en annexe.

LE CONTENU DE LA VALISE

VOUS DEVEZ VEILLER A LA COMPLETUDE DE VOTRE VALISE ADR AINSI QU'A LA VALIDITE DES PRODUITS S'Y TROUVANT.



- Extincteur 6kg supplémentaire pour véhicule > 7,5t
- Plaques orange et portes-plaques
- Etiquettes et portes-étiquettes
- 1 cale/véhicule : 1/tracteur + 1/remorque
- 2 signaux d'avertissement autoporteurs (cônes, triangles...)
- Rince-œil
- 1 gilet haute visibilité/personne
- 1 lampe/personne
- 1 paire de gants/personne
- 1 paire de lunettes/personne
- Masque + cartouches
- Pelle
- Protection de plaque d'égout
- Réservoir collecteur en plastique (seau, sac...)

Des autocontrôles du matériel sont à réaliser et à enregistrer sur les formulaires prévus à cet effet.

Référence : GEN-BUTIN-EXE-MAN-001	Date de mise à jour : 08/03/2023
Date d'application : 08/03/2023	Indice : G Page 11



ORGANISATION-PLANNING

MISSION DU PLANNING



Le planning prépare vos missions sous la forme de BONS D'INTERVENTION. Celles-ci précisent les éléments nécessaires à la bonne réalisation des chantiers :

- Nom du client, adresse du chantier, contact...
- Nature des travaux, heure de rendez-vous, matériel nécessaire...
- Consignes particulières de sécurité, etc.

ZONE SIGNALÉTIQUE

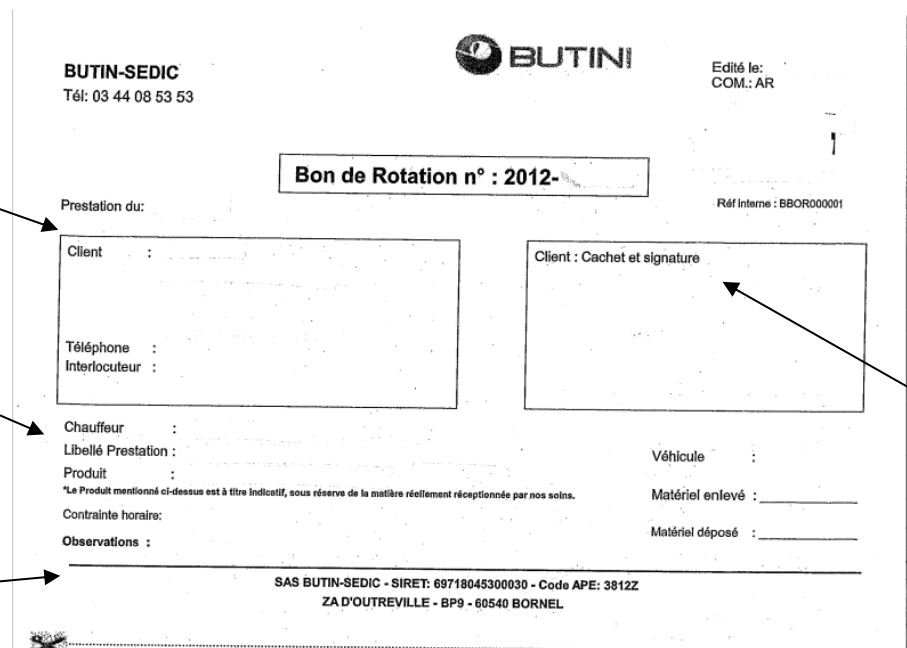
Nom client
Responsable

INTERVENTION

Nature de l'intervention

REMARQUE OPERATEUR

Utilisez cette zone pour noter vos commentaires



BUTIN-SEDIC
Tél: 03 44 08 53 53

BUTINI

Edité le: _____
COM.: AR

Bon de Rotation n° : 2012- _____

Réf Interne : BBOR00001

Prestation du:

Client : _____

Client : Cachet et signature

Téléphone : _____
Interlocuteur : _____

Chauffeur : _____

Libellé Prestation : _____

Produit : _____

*Le Produit mentionné ci-dessus est à titre indicatif, sous réserve de la matière réellement réceptionnée par nos soins.

Contrainte horaire: _____

Observations : _____

Véhicule : _____

Matériel enlevé : _____

Matériel déposé : _____

SAS BUTIN-SEDIC - SIRET: 69718045300030 - Code APE: 3812Z
ZA D'OUTREVILLE - BP9 - 60540 BORNEL

VISAS
Client

ORGANISATION GENERALE



LA VEILLE	JOURNEE	SOIR
<ul style="list-style-type: none"> ■ Perception et lecture des fiches d'intervention auprès du planning ■ Lecture et signature de la fiche de prescription de sécurité le cas échéant. ■ Préparation du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présentation en tenue de travail ■ Réalisation de la prestation à l'heure indiquée sur le bon d'intervention ■ Report des informations et des observations sur la fiche d'intervention ■ Faire signer les documents par le client 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Remise au planning des fiches d'intervention complétées + BSD* (vacJ+2) ■ Lecture des fiches du lendemain et préparation du matériel <p>(*) Bordereau de Suivi de Déchets</p>

AVANT DE PARTIR



MATERIELS

- o du BON ETAT DU VEHICULE ET DU MATERIEL nécessaire à la réalisation du chantier.
- o de la présence des DOCUMENTS VALIDES...
 - o documents personnels et du véhicule : voir fiche annexe DOCUMENTS
 - o de la prestation – fiche d'intervention, plan de prévention, BSD etc. Ces documents sont à faire signer par le client.
- o de la présence des EQUIPEMENTS DE SECURITE collectifs et personnels.

La liste des équipements de protection pour les camions ADR est détaillée dans la fiche « consignes sécurité ADR ».

Des autocontrôles du matériel sont à réaliser et à enregistrer sur les formulaires prévus à cet effet.



EQUIPEMENTS PRESENTS DANS LE VEHICULE

La liste du matériel est détaillée dans la fiche « CONSIGNES SECURITE ADR ».

Concernant tous les camions BUTIN-SEDIC, ADR ou non ADR, doit figurer dans le véhicule :

- o EXTINCTEURS – en état de fonctionnement et contrôlé
 - o Intérieur cabine : extincteur de 2 kg
 - o Sur châssis, côté route : extincteur de 6 kg
 - o HYGIENE & SECURITE : TROUSSE DE SECOURS
 - o CALES – permettant l'immobilisation du véhicule (1/train roulant)
 - o SIGNALISATION ROUTIERE / BALISAGE – voir fiche balisage
 - o CONES
 - o PANNEAUX/PLAQUES ORANGE pour les camions ADR
 - o FEUX DE SIGNALISATION – en état de marche
- Si la prestation se déroule sur la voie publique ou une voie de circulation privée, vous devez impérativement protéger la zone par un balisage adéquat.
- o ENVIRONNEMENT : absorbant + sac ou seau collecteur + gants
 - o **POUR LES BENNES :** FILET – BACHES – BROCHES de CAISSONS – BALAI – PELLE...



DOCUMENTS

Il est de la responsabilité de l'opérateur de s'assurer de la présence de ses documents personnels, des documents du véhicule valides et des documents de chantiers (fiche d'intervention, BSD, arrêtés, plan de prévention/protocole de sécurité...)

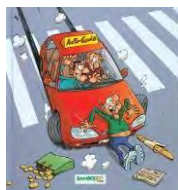
RELIRE TOUS LES DOCUMENTS DE CHANTIER AVANT DE PARTIR
(Protocole de sécurité/ Plan de prévention)

NETTOYAGE DU VEHICULE



Pour l'image de l'entreprise et votre confort de travail, vous devez avoir un véhicule propre. La fréquence de lavage de votre véhicule doit être adaptée aux salissures pour optimiser nos consommations d'eau. Les camions doivent être lavés sur l'aire de lavage. Lorsque vous lavez l'extérieur de votre véhicule, l'eau est souillée par des hydrocarbures, de la graisse, de l'huile... L'aire de lavage est raccordée à un débourbeur-déshuileur dont le rôle est d'épurer l'eau souillée avant d'être rejetée dans le réseau d'assainissement. Prévenir le planning afin d'optimiser l'utilisation de l'aire de lavage.

MAINTENANCE...



UN MATERIEL EN MAUVAIS ETAT PEUT METTRE VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES EN DANGER !

La maintenance du matériel roulant, de ses équipements ainsi que le contrôle des pneumatiques sont décrites dans le paragraphe 3.9.



Si ANOMALIE DU MATERIEL (demande de réparation/nettoyage si contenant défectueux ou souillés), l'indiquer sur le bon d'intervention dans la rubrique « observations » pour analyse par le planning.

EN CAS DE PROBLEME...



En règle générale, tout problème rencontré lors de l'exécution des prestations doit être signalé au planning. Le formulaire « FICHE D'OBSERVATION », à votre disposition au planning, permet de consigner vos remarques par écrit.

Dans le cadre du système qualité de BUTIN SEDIC, ces fiches font l'objet d'un traitement sur Intranet afin de garder un historique des problèmes rencontrés et des solutions apportées.

SUR LA ROUTE



CODE DE LA ROUTE

Sur la route, mais aussi sur les chantiers et chez les clients, vous devez respecter le code de la route.

PENDANT L'INTERVENTION



METTRE EN PLACE UN BALISAGE ADEQUAT
PORTER VOS EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS EN
PERMANENCE

EN CAS DE PROBLEME...

En règle générale, **tout problème rencontré lors de l'exécution des chantiers doit être** signalé à votre responsable. Le service est chargé de saisir les événements dans l'**Intranet** qualité. Les responsables concernés sont automatiquement informés et chargés d'y répondre.



L'UTILISATION DES EPC EST OBLIGATOIRE POUR TOUTE INTERVENTION.

Les équipements cités ci-dessous correspondent à des travaux courants. Les chantiers nécessitant une protection renforcée feront l'objet d'une PRESCRIPTION DE SECURITE.

DESCRIPTION DES EPC TRAVAUX COURANTS

<p>TELEPHONE MOBILE</p>		<p>PREVENIR EN CAS D'INCIDENT OU DE DIFFICULTE</p>	<p>UN TELEPHONE MOBILE PAR VEHICULE</p>
<p>CONES DE SIGNALISATION</p>		<p>PROTECTION CONTRE LES RISQUES ROUTIERS</p>	<p>MATERIALIZATION DE L'EMPRISE DUCHANTIER</p>
<p>PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE</p>		<p>PROTECTION CONTRE LES RISQUES ROUTIERS</p>	<p>PANNEAUX OBLIGATOIRES AK5 : TRAVAUX AK3 : RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE</p>
<p>GARDE ORIFICE</p>		<p>PROTECTION CONTRE LE RISQUE DE CHUTE</p>	<p>TOUT REGARD OUVERT DOIT IMPERATIVEMENT ETRE PROTEGE, MEMES'IL SE TROUVE DANS UNE EMPRISE BALISEE</p>
<p>TROUSSE PHARMACIE</p>		<p>En cas d'utilisation de la trousse, veillez à le signaler à votre responsable pour le renouvellement des produits utilisés. Attention aux dates de péremption des produits. Contenu : 1 Boite de pansements, 1 sparadrap, 1 boite de compresses stériles, 1 flacon de désinfectant, quelques plaquettes de sérum physiologique, 1 tube de Biafine, 1 tube d'Arnican, 2 paires de gants à usage unique, une couverture de survie, une pince à épiler et une paire de ciseaux.</p>	

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

LES EPI SONT PERSONNELS. LE PORT DES EPI EST OBLIGATOIRE POUR TOUTE INTERVENTION.



Les équipements cités ci-dessous correspondent à des travaux courants : les chantiers nécessitant une protection renforcée feront l'objet d'une PRESCRIPTION DE SECURITE. En cas d'usure ou d'endommagement du matériel, merci de vous rendre à l'atelier afin d'effectuer le remplacement en échange du matériel usé.

Le cas échéant, le numéro de série ainsi que la date de validité ou de ré-épreuve sont consignés dans un carnet prévu à cet effet.

DESCRIPTION DES EPI TRAVAUX COURANTS				
VETEMENTS DE TRAVAIL				PORT OBLIGATOIRE
GILET HAUTE VISIBILITE		Protection des risques routiers		PORT OBLIGATOIRE
CHAUSSURES OU BOTTES DE SECURITE		Protection contre l'écrasement de pieds		PORT OBLIGATOIRE
CASQUETTE DE SECURITE		Protection contre les heurts		PORT OBLIGATOIRE
CASQUE		Protection contre les heurts et les chutes d'objets	Validité : 36 mois	Port obligatoire en espace confiné Validité : 36 mois
GANTS		Protection contre les coupures et les risques biologiques		Port obligatoire dès manipulation des équipements de contrôle (caméras, obturateurs...)
LUNETTES		Protection contre les projections et les risques biologiques		






EPI/EPC – EQUIPEMENTS SPECIAUX



Le port des EPI est obligatoire pour toute intervention. Les équipements cités ci-dessous correspondent à des travaux courants : tout chantier particulier nécessitant une protection renforcée fera l'objet d'une PRESCRIPTION DE SECURITE adaptée.

E.P.I. & E.P.C. « TRAVAUX SPECIAUX »

VETEMENT DE PROTECTION		Protection contre les projections et les salissures	Usage unique	
CUISSARDES DE SECURITE A CRAMPONS		Étanchéité et protection contre l'écrasement des pieds		
MASQUE A CARTOUCHES		Protection contre les gaz toxiques		
HARNAIS + LONGES		Protection contre les chutes	Port obligatoire du harnais et sa longe de sécurité pour descendre et remonter dans un ouvrage. La taille du harnais doit être adaptée à votre morphologie. Harnais et longes doivent être mis à l'épreuve après une chute.	Révision annuelle réalisée par un organisme agréé
STOP-CHUTE		Protection contre les chutes	Port obligatoire du harnais et sa longe de sécurité pour descendre et remonter dans un ouvrage.	Révision annuelle réalisée par un organisme agréé

TREPIED		Protection contre les chutes		
TREUIL		Protection contre les chutes	Port obligatoire du harnais et sa longe de sécurité pour descendre et remonter dans un ouvrage.	Révision annuelle réalisée par un organisme agréé
VENTILATION FORCEE		Protection contre le risque d'asphyxie et d'intoxication	OBLIGATOIRE EN ESPACE CONFINEMENT VENTILE NATURELLEMENT	
DETECTEUR DE GAZ		Protection contre le risque d'asphyxie	Port obligatoire en espace confiné, permet d'être prévenu en cas de forte concentration de gaz	Révision semestrielle réalisée par le fournisseur
MASQUE AUTO-SAUVETEUR		Protection contre le risque d'asphyxie	Port obligatoire en espace confiné, permet d'évacuer un espace confiné en cas d'alerte haute du détecteur de gaz	Révision annuelle réalisée par le fournisseur

Les protections contre le risque de chute sont à déployer à partir d'une profondeur de 3 mètres

LES DOCUMENTS



Cette fiche liste les documents obligatoires pouvant être demandés lors des contrôles routiers.

Vous devez veillez à la validité de l'ensemble de ces documents et informer immédiatement votre planning en cas de perte de document ou péremption. Tout conducteur a également l'obligation d'informer l'employeur d'une suspension ou perte de permis.

DOCUMENTS PERSONNELS	DOCUMENTS DU VEHICULE	DOCUMENTS CHANTIERS
PERMIS DE CONDUIRE – ADR CITERNE / BASE <i>VOUS DEVEZ VEILLER A LA VALIDITE DE VOS DOCUMENT</i>	ASSURANCES	FICHE D'INTERVENTION
CARTE D'IDENTITE	CARTE GRISE	BSD
FIMO – FCOS	TVR1 : taxe spéciale survéhicules routiers	PLAN DE PREVENTION CLIENT/CENTRE <i>VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT EN PRENDRE CONNAISSANCE AVANTTOUTE INTERVENTION.</i>
ATTESTATION D'ABSENCE	LICENCE DE TRANSPORT	PROTOCOLE SECURITE CLIENT/CENTRE <i>VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT EN PRENDRE CONNAISSANCE AVANT TOUTE INTERVENTION.</i>
ATTESTATION D'EMPLOI	RECEPISSE TRANSPORT	
CARTE CONDUCTEUR (CHRONOTACHYGRAPHES)	JUSTIFICATIF PASSAGE AUXMINES	
	CONSTAT AMIABLE	
	CARNET D'ENTRETIEN	
	DISQUES (28 jours)	
	LICO avec CONSIGNES ADR	

L'ENTRETIEN



Il est très important de se familiariser avec de simples opérations de contrôle et de vérification, ne considérez pas ces opérations comme routinières et ennuyeuses. Elles sont très importantes pour la sécurité, pour un fonctionnement parfait de votre véhicule qui se traduit par une diminution des incidents et un gain de temps. Pour tous renseignements relatifs aux matériels que vous utilisez, n'hésitez pas à consulter l'atelier.

CHASSIS

AVANT DE PARTIR

- Contrôler le niveau d'huile moteur
- Contrôler le niveau du liquide de refroidissement
- Contrôler le niveau de liquide de lave glace
- Contrôler le niveau du liquide de la direction assistée
- Contrôler à l'aide des témoins et symboles de l'instrumentation du tableau de bord l'absence d'indicateur d'anomalie
- Contrôler les pneumatiques, crevaison, dégradation etc.
- Contrôler les dispositifs d'éclairages, ampoules etc.
- Essai de traction pour les tracteurs

CHAQUE SEMAINE

- Contrôler le niveau du liquide d'embrayage
- Contrôler le niveau du liquide des batteries
- Faire l'appoint le cas échéant et utiliser exclusivement le liquide préconisé
- Après le démontage de roue : le serrage des roues ou des vis de roues doit être impérativement vérifié au bout de 50 kilomètres pour des raisons de sécurité
- Tous les 10 000 kilomètres, graisser le mécanisme de verrouillage de la sellette d'attelage et du crochet de remorque
- Filtration d'air, elle doit être vérifiée, nettoyée aussi souvent que nécessaire en fonction de l'atmosphère plus ou moins poussiéreuse dans laquelle le véhicule évolue
- Lavez et nettoyez périodiquement et aussi souvent que nécessaire votre véhicule

POUR CHAQUE NIVEAU, UTILISEZ LE PRODUIT ADEQUAT – EN CAS DE DOUTE CONSULTEZ L'ATELIER

EQUIPEMENTS

ENTRETIEN JOURNALIER

- Contrôler le niveau d'huile de la pompe à vide
- Contrôler et nettoyer le filtre de pompe à vide
- Contrôler et nettoyer le filtre à eau
- Contrôler le niveau du liquide de refroidissement de la pompe à vide
- Nettoyer le bol de sécurité (pompe à vide)
- Nettoyer le pot de détente
- Contrôler la pression de la chambre à air de la cloison déplaçable
- S'assurer que les vannes soient bien fermées
- S'assurer que les tuyaux soient bien rangés dans les ranchers et qu'ils ne fuient pas
- Les ranchers sont vidangés régulièrement au centre de traitement
- Vérifier que les bouchons soient bien sur les vannes/tuyaux

ENTRETIENS MENSUELS

- Contrôler le niveau du réservoir d'huile hydraulique
- Contrôler le niveau d'huile du régulateur de pression
- Graisser aussi souvent que nécessaire votre équipement



REPARATIONS

Signaler tout problème matériel aux responsables de l'atelier : A. MENOUE ou S. BOUFFLET et au responsable. **Les problèmes matériels sur les organes de sécurité doivent ABSOLUMENT être signalés au responsable du parc : A. MENOUE. Ils entraînent une immobilisation du véhicule.**

CONSIGNES POUR L'HIVER



En fin de journée, en période hivernale, il est impératif :

- De vidanger l'ensemble des circuits de la pompe Haute Pression pour la mise hors gel
- D'ouvrir les vannes d'aspiration et de potence
- D'ouvrir au ¼ la vanne de vidange – remettre le bouchon sans le serrer



RISQUE ROUTIER



OBJET

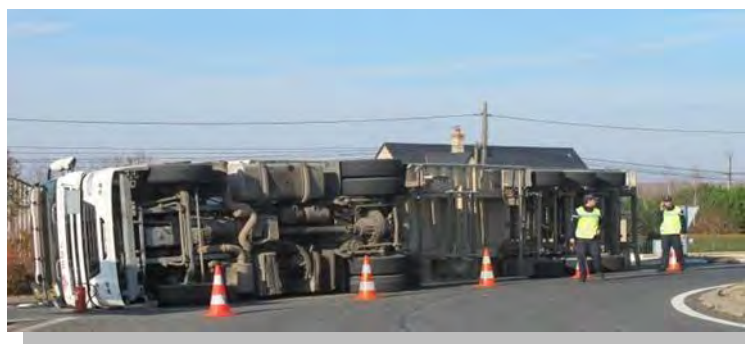
Respectez le code de la route (limitations de vitesse, interdiction d'usage du téléphone, interdiction de consommation de substances altérant la vigilance etc.).
Prévenez votre encadrant en cas de retrait de permis.



SUR LA ROUTE

Type de routes	Autoroutes	Routes à grande circulation	Autres routes	Agglo.
Poids lourds + 3,5 tonnes ≤ à 12 t. (y compris transports matières dangereuses)	110	80 *	80	50
Poids lourds + 12 tonnes	90	80	80	50
Poids-lourds articulés + 12 tonnes	90	80	60	50
Poids lourds articulés + 12 t. matières dangereuses, avec ABS	80	70	60	50
Poids lourds articulés+ 12 t. matières dangereuses, sans ABS	80	60	60	50

* 100 sur les routes à 2 chaussées séparées par un terre-plein central



LES RONDS-POINTS

Le risque de renversement des poids lourds ou des citernes est très important en virages serrés et dans les ronds-points. Ce risque est lié au mouvement des liquides ou chargement qui peuvent facilement déséquilibrer le véhicule.

Conduite à tenir : réduire la vitesse, conduire avec souplesse, anticiper le risque.

CONDUITES ADDICTIVES ET HYGIENE



A chaque prise de poste et durant l'ensemble de votre service il vous est strictement interdit d'être sous l'emprise de substances pouvant altérer vos capacités.

Si vous avez le moindre doute, ou la moindre question n'hésitez pas à en faire part à la médecine du travail ou au responsable QSE.



Attention, certaines prises médicamenteuses altèrent vos capacités de conduite, parlez-en à votre médecin.



HYGIENE



Veillez particulièrement à votre hygiène corporelle :

- Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail
- Ne pas porter les mains souillées au visage
- Se laver les mains après chaque chantier avec les produits mis à votre disposition
- Ne pas oublier la douche à la fin de la journée



Veillez à l'ordre et à la propreté sur vos chantiers et dans les véhicules d'entreprise:

- Cabine de camions sale, non rangée, encombrée d'outillage : ATTENTION ACCIDENT ROUTIER
- Sol encombré, outils posés au sol, sol gras : ATTENTION A LA CHUTE



Avant de quitter le chantier : nettoyer le.

Laisser un chantier propre avant de partir, c'est aussi le respect de l'environnement, des clients et la réputation de notre entreprise.

RISQUE CHIMIQUE



CONSIGNES GENERALES

Interdiction de manipuler les produits inconnus ou si vous n'êtes pas formés

- Avant toute utilisation, lisez l'étiquette afin d'identifier le danger ou consultez la Fiche de Données de Sécurité
- Vérifiez la compatibilité des produits pompés avec le camion et ses tuyauteries
- Ne mélangez pas les produits entre eux des réactions peuvent se produire
- Respectez les règles de stockage : produit avec étiquette, sur rétention et rangé par famille de produit pour éviter les incompatibilités
- Ne jetez aucun produit dans les égouts, les lavabos ou les WC



Danger pour la santé <p>Cancérogénicité, mutagénicité, toxicité pour la reproduction, sensibilisant respiratoire, toxicité pour certains organes cibles – exposition unique, toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées, danger par aspiration</p>	Flamme <p>Gaz, aérosols, liquides et matières solides inflammables; gaz, liquides et matières solides pyrophoriques; matières auto-échauffantes; matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables; matières autoréactives; peroxydes organiques</p>	Point d'exclamation <p>Irritation (peau et yeux), sensibilisant cutané, toxicité aiguë (orale, cutanée, inhalation), irritant des voies respiratoires</p>
Bouteille à gaz <p>Gaz sous pression</p>	Corrosion <p>Corrosion cutanée, lésion oculaire grave, matières corrosives pour les métaux</p>	Bombe explosant <p>Matières et objets explosifs, matières autoréactives, peroxydes organiques</p>
Flamme sur un cercle <p>Matières comburantes (liquides, matières solides, gaz)</p>	Tête de mort sur deux tibias <p>Toxicité aiguë (orale, cutanée, inhalation)</p>	Matières infectieuses présentant un danger biologique <p>Matières infectieuses présentant un danger biologique</p>

En cas d'exposition à un produit sur le corps

Retirez-vos vêtements sauf s'ils sont collés et arrosez la partie atteinte à l'eau tempérée de manière continue ou en la trempant dans l'eau en attendant les secours (pendant 15min).



CONSIGNES GENERALES : ATEX (Atmosphère Explosive)

Une « Atmosphère Explosible » ATEX est une atmosphère qui pourrait devenir explosive en raison des conditions locales ou/et opérationnelles. Ces zones sont identifiées par le pictogramme ci à côté.

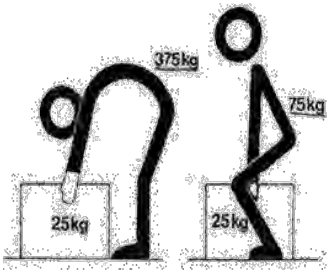
Evitez toutes sources d'inflammation (surfaces chaudes, flammes et gaz chauds, étincelles, électricité statique, installations électriques, foudre, ondes électromagnétiques, les ultrasons, les réactions exothermiques ...).



Pour travailler dans ces zones privilégiez le port de chaussures antistatiques et vêtements antistatiques (à minima du coton, synthétique prohibé)



GESTES ET POSTURES



Contrairement à ce que vous pensez, cette charge de 25 kg fait en réalité quinze fois son poids pour votre dos !

Votre dos est votre principal outil de travail, protégez-le ! Privilégiez les moyens d'aide à la manutention et utilisez les bons gestes et postures !

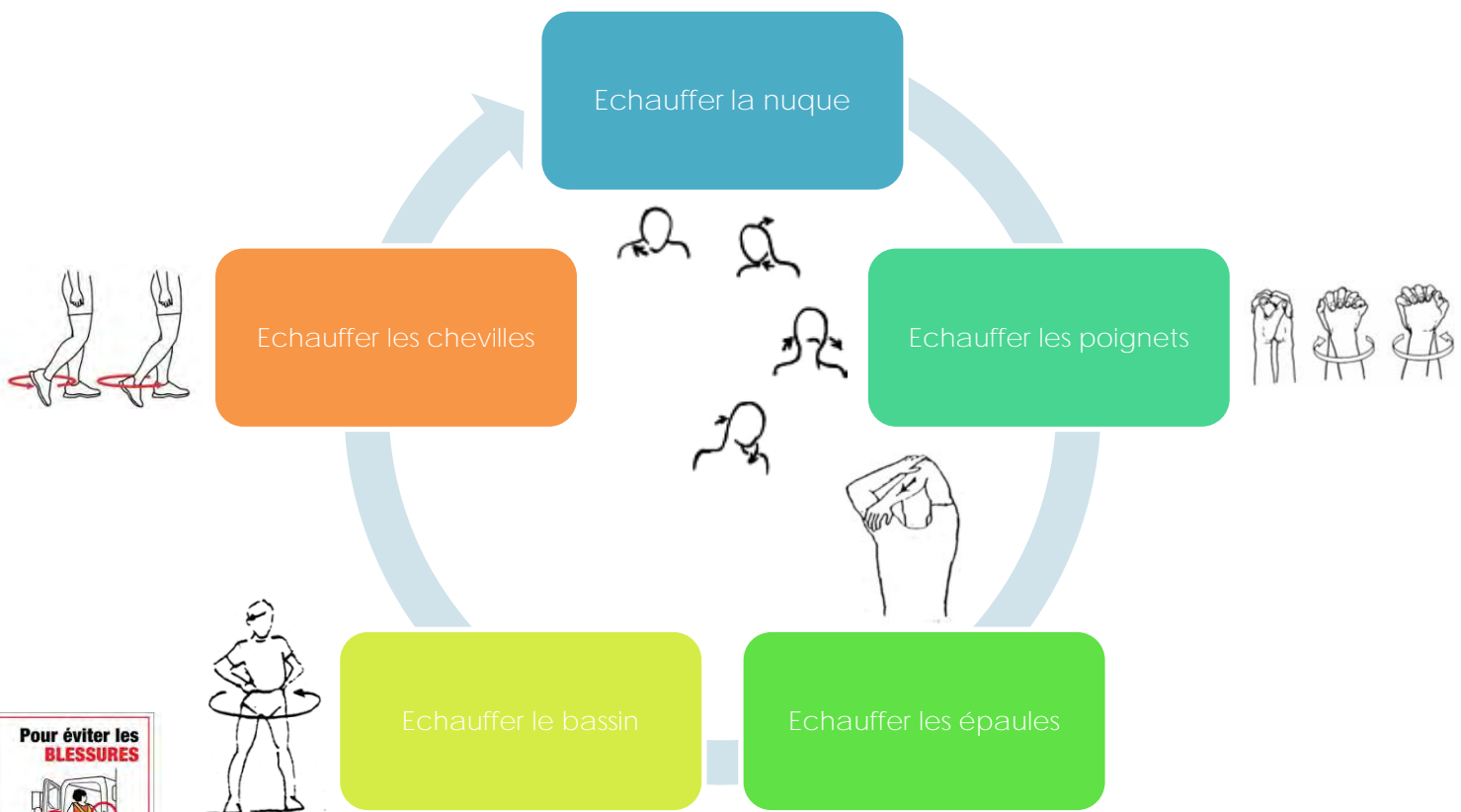


Je garde le dos bien droit.

Je plie les jambes pour être à la hauteur des charges à soulever.

Je porte les charges avec les bras tendus, près du corps.

BONNE PRATIQUE : avant votre prise de poste, prenez 5 minutes pour vous échauffez. Le réveil musculaire avant les efforts intenses permet d'éviter les troubles musculo-squelettiques (TMS).



- Appliquer la règle des trois points d'appui
- Se positionner toujours face à la cabine, en tenant les poignées.
- Ne pas sauter et utiliser les marches pour éviter une entorse





OBJET

S'appuyer sur les compétences de chaque métier afin d'offrir une solution complète d'externalisation des déchets pour les sites industriels souhaitant maîtriser le coût, les filières de valorisation et la collecte de leurs déchets.



CHANTIERS SPECIFIQUES

A la demande des clients, nous pouvons réaliser des chantiers de nettoyage ou de pompage. Dans ce cas précis, nous sommes amenés à utiliser un compresseur mobile, la berce SANET, des pompes mobiles... Cette prestation sera soumise à une prescription de sécurité.

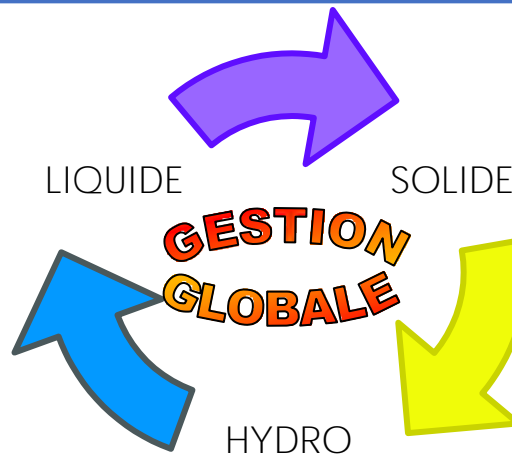
PRESTATION HUMAINE :

PRESTATION HUMAINE :

- Cariste assurant la collecte des déchets sur site (risque circulation + chute chariot)
- Tri chimiste pour collecte produits laboratoires (risque de réactions chimiques, de déversement)

SUIVI ADMINISTRATIF :

- Statistiques
- Calculs rentabilité



SUIVI TECHNIQUE :

- Entretien du matériel
- Relevé terrain non-conformité tri sélectif
- Suivi visites obligatoires

➡ AMELIORATION CONTINUE

PRESTATION HUMAINE :

- En cas de déversement de déchets, appliquez l'instruction « déversement accidentel »
- Pour limiter nos consommations de carburant et les pollutions de l'air, vous devez avoir une conduite souple sur les chariots automoteurs.
- Coupez le moteur des chariots thermiques et de la balayeuse dès que vous êtes à l'arrêt.

SUIVI TECHNIQUE :

- Entretien du matériel : le **responsable d'exploitation affecté aux clients Gestion Globale** peut être amené à intervenir sur les machines de compactations chez les clients (pannes...). S'il ne peut pas faire la réparation lui-même, il fait appel à un sous-traitant.
- En cas de fuite d'huile, appliquez l'instruction « déversement accidentel ».



NATURE DE LA PRESTATION

Pompage, nettoyage de cuves, fosses, de déversement de divers déchets dangereux ou non. Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention. Voir fiche EPI.



DOCUMENTS

La **FICHE D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser. Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation. Le Bordereau de Suivi de Déchet si nécessaire.



PREPARATION DE LA PRESTATION

MATERIEL : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir, veillez à la **compatibilité des déchets transportés**. E.P.I (voir fiche) et matériels (tuyaux, plaques...). Vérifier que les vannes de vidange des rétentions sont fermées.

TELEPHONE : vous devez être joignable (en dehors des zones d'intervention).

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISES EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité	<ul style="list-style-type: none"> Si la prestation se déroule sur une voie publique ou une voie de circulation privée, vous devez impérativement protéger la zone par un balisage adéquat.
2	LE CHARGEMENT	<p>Risque d'incendie /explosion</p> <p>Risque lié à la manutention manuelle (port des tuyaux)</p> <p>Risque de coup de chasse du tuyau de pompage</p> <p>Risque de coupure/pincement (utilisation d'outils)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Caler le véhicule Mettre la citerne à la terre (si produit inflammable) Brancher les tuyaux et vérifier l'étanchéité des tuyaux et des raccords Pomper le déchet. Adaptez le régime de la pompe à vide à la puissance nécessaire pour pomper. Plus la pompe fonctionne à haut régime, plus elle consomme du carburant, plus elle pollue l'air et plus elle fait du bruit (nuisance sonore). Respecter le volume de remplissage maximum de la citerne. Placardage du véhicule (si ADR) – symboles Faire signer les bons d'intervention + BSD par le client Signaler toute anomalie liée au chargement sur le bon d'intervention
3	LE DECHARGEMENT	<p>Risque d'incendie /explosion</p> <p>Risque lié à la manutention manuelle (port des tuyaux)</p> <p>Risque de collision et heurt (circulation sur site de traitement)</p> <p>Risque de coupure/pincement (utilisation d'outils)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le déchargement est sous la responsabilité de l'opérateur et du centre de traitement. Respecter les consignes de sécurité du centre : plan de prévention et protocole sécurité. Le dépotage par gravité se fait moteur arrêté. Rinçage citerne après dépotage (voir fiche annexe « rinçage nettoyage citerne ») En cas de non-conformité au centre (dépotage impossible), prévenir le planning.
4	NETTOYAGE HAUTE PRESSION PAR UNE CITERNE	Risque de coup de fouet (haute pression)	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en marche la pompe HP. Adaptez le régime de la pompe à la puissance nécessaire pour limiter la consommation de carburant, les rejets dans l'air et les nuisances sonores. Pour maîtriser nos consommations d'eau, vous devez avoir des tuyaux HP qui ne fuient pas. Des tuyaux HP qui fuient = surconsommation d'eau = épuisement des ressources en eau / baisse de pression = travail moins efficace REPARER OU CHANGEZ vos tuyaux HP
<p><input type="checkbox"/> PROPETE : pas de débris aux abords du chantier. <u>Respectez le guide de tri</u> des déchets.</p> <p><input type="checkbox"/> TAUX DE REMPLISSAGE DE LA CITERNE : Respectez le volume maximal de remplissage de la citerne : <i>risque de montée en pression, risque de déversement et risque de surcharge.</i></p>			

COLLECTE DE DECHETS CONDITIONNES

NATURE DE LA PRESTATION



Collecte de déchets dangereux ou non, conditionnés en futs, containers, caisses palettes...à l'aide de camion carrossé ou bâché, pouvant être équipé d'un hayon. Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet si nécessaire.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- VEHICULE : Vérifier le véhicule et ses équipements (ADR) avant de partir. Avoir les papiers du véhicule ainsi que les papiers personnels. Vérifiez que les vannes de vidange des rétentions soient bien fermées.
- MATERIEL : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I et matériels (tuyaux, plaques).
- FUIITE **D'UILE** SUR LE MATERIEL : prévenez le planning de toute fuite d'huile sur le transpalette et appliquez l'instruction « déversement accidentel » si besoin.
- TELEPHONE : vous devez être joignable.

VERIFICATION DE L'EMBALLAGE DES DECHETS

A chaque chargement, VERIFIER LE CONDITIONNEMENT DES DECHETS.



POINTS A VERIFIER	COMMENT
Etat des contenants	Absence de rouille...
Etanchéité des contenants	Contenants non percés Contenants bouchonnés
Palettisation des contenants	Contenants de moins de 200L et bigs-bags sur palette
Arrimage des contenants à la palette	Contenants filmés ou cerclés à la palette
Remplissage des contenants	Marge de remplissage suffisante en cas de dilatation du produit
Etiquetage des contenants	Pour les déchets dangereux : - Nom du producteur - Nom du déchet - Numéro CAP Pour les déchets soumis à l'ADR : - Numéro ONU - Etiquette (pictogramme) ADR (sur les 2 côtés opposés si contenant de plus de 450L)
Compatibilités des déchets	Absence de déchets acide sur la même palette ou dans le même contenant qu'un déchet basique Absence de déchets comburants sur la même palette ou dans le même contenant qu'un déchet inflammable Il ne faut gerber ensemble que des caisses du même code UN

En cas d'anomalie constatée sur un ou plusieurs des points ci-dessus, **APPELER VOTRE PLANNING OU LE RESPONSABLE DE L'ACTIVITE**, qui définira la conduite à tenir.

NOTER TOUTE ANOMALIE SUR VOTRE BON D'INTERVENTION même si vous l'avez déjà signalé par téléphone, afin que le planning et le commercial aient la trace des dysfonctionnements et puissent avertir les clients afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour ne pas que le dysfonctionnement se reproduise.

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité	<ul style="list-style-type: none"> Si la prestation se déroule sur une voie publique ou une voie de circulation privée, vous devez impérativement protéger la zone par un balisage adéquat.
2	LE CHARGEMENT	Risque chimique Risque lié à la manutention manuelle (port des déchets conditionnés)	<ul style="list-style-type: none"> Caler le véhicule Vérifier avant le chargement le bon état et le conditionnement des contenants (fûts, caisses palettes, palettes...) Placardage du véhicule – symboles Faire signer les bons d'intervention + Bordereau de Suivi de Déchets par le client Signaler toute anomalie liée au chargement sur le bon d'intervention
3	L'ACHEMINEMENT	Risque routier	<ul style="list-style-type: none"> Respecter l'ADR, les consignes de sécurité, la législation en vigueur du code de la route. Aucun regroupement de déchets n'est possible. Le camion qui charge chez le client est le camion qui décharge au centre de traitement.
4	LE DECHARGEMENT	Risque chimique Risque lié à la manutention manuelle (port des tuyaux) Risque de collision et heurt (circulation sur site de traitement)	<ul style="list-style-type: none"> Le déchargement est sous la responsabilité de l'opérateur et du centre de traitement. Respecter les consignes de sécurité du centre : plan de prévention et protocole sécurité. En cas de non-conformité au centre (déchargement impossible), prévenir le planning et notez-le sur la fiche d'intervention N'oubliez pas de recharger des contenants vides (caisses palettes ou autres) si nécessaire. S'ils sont sales ou souillés, ne pas les recharger, le signaler au centre, au planning BUTIN et l'indiquer sur le bon d'intervention.
<ul style="list-style-type: none"> PROPRETE : pas de débris aux abords du chantier. Appliquez les recommandations du « guide de tri des déchets ». AU DEPOT, les chauffeurs sont responsables de la propreté et du rangement du local « PETITS CONDITIONNEMENTS » Les rétentions doivent être nettoyées régulièrement et dès qu'il y a eu un déversement, respectez les recommandations de la fiche « Nettoyage des rétentions ». 			

Référence : GEN-BUTIN-EXE-MAN-001	Date de mise à jour : 08/03/2023
Date d'application : 08/03/2023	Indice : G Page 33

COLLECTE DECHETS EN BENNE/COMPACTEUR



NATURE DE LA PRESTATION

Collecte de déchets dangereux ou non, en benne, compacteur, camion ordures ménagères ou camiongrue.

Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI. Le chauffeur doit porter ses vêtements de travail (tenue BUTIN SEDIC propre).



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet si nécessaire.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- **MATERIEL** : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I et matériels (tuyaux, plaques, barres pour caissons, **filets...**).
- **TELEPHONE** : vous devez être joignable.

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la prestation se déroule sur une voie publique ou une voie de circulation privée, vous devez impérativement protéger la zone par un balisage adéquat.
2	LE CHARGEMENT d'une BENNE ou d'un CAISSON	Risque de pincement ou coupure (maniement des portes, toits ou bâche)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier avant le chargement le bon état de la benne et son contenu : conforme à l'intervention. Sinon, informer le planning et le client de votre refus de charger. ▪ Vérifier que les portes, les toits coulissants ou la bâche soient verrouillés (bloqués) ▪ Mettre le filet sur les bennes ouvertes ou une bâche+ barres pour les compacteurs ▪ Charger la benne et verrouiller les pincés ▪ Placardage du véhicule ADR – symboles ▪ Faire signer les bons d'intervention + Bordereau de Suivi de Déchets par le client ▪ Signaler toute anomalie liée au chargement sur le bon d'intervention ▪ Ramasser les débris qui s'échappent du caisson ou de la benne lors de son chargement et éliminez-les convenablement (guide du tri des déchets).
3	LE CHARGEMENT d'un camion d'Ordures Ménagères	Risque de pincement, risque d'arrachement sur la machine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionner le bac, couvercle fermé, en face des bras de levage. Semettre sur le côté du bac pendant cette manipulation. ▪ Ne retirer le bac des bras de levage qu'une fois que les roues sont ausol.

Livret de Consignes QSE

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION								
4	LE CHARGEMENT du CAMION GRUE	Risque de collision, de heurt	<ul style="list-style-type: none"> Muni d'un CACES « grue auxiliaire » et surtout d'une autorisation de conduite, le chauffeur doit s'assurer avant de commencer son chargement qu'il peut manœuvrer sa grue de façon aisée (suffisamment d'espace) Les gyrophares sont allumés pendant le chargement. Les béquilles doivent être déployés. Le chauffeur doit obligatoirement mettre son casque ainsi que son baudrier pendant toute la phase de chargement. 								
5	L'ACHEMINEMENT		<ul style="list-style-type: none"> Respecter les filières indiquées sur le bon d'intervention. Aucun regroupement de déchets n'est possible. Le camion qui chargechez le client est le camion qui décharge au centre de traitement. 								
6	LE DECHARGEMENT	Risque de circulation, collision et heurt	<table border="1"> <thead> <tr> <th>EN CENTRE</th> <th>CHEZ LE CLIENT</th> <th>AU DEPOT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Respecter les consignes de sécurité du centre. Lorsque le dépotageest impossible (refusdu centre), prévenirle planning et le signaler sur le bon d'intervention</td> <td>Tenir compte de l'environnement : mur, bardage, bordures de parking, autres bennes...</td> <td>Contrôler que la benne ne soit pas en appui sur un autre contenant afin d'éviter les casses.</td> </tr> </tbody> </table>	EN CENTRE	CHEZ LE CLIENT	AU DEPOT	Respecter les consignes de sécurité du centre. Lorsque le dépotageest impossible (refusdu centre), prévenirle planning et le signaler sur le bon d'intervention	Tenir compte de l'environnement : mur, bardage, bordures de parking, autres bennes...	Contrôler que la benne ne soit pas en appui sur un autre contenant afin d'éviter les casses.		
EN CENTRE	CHEZ LE CLIENT	AU DEPOT									
Respecter les consignes de sécurité du centre. Lorsque le dépotageest impossible (refusdu centre), prévenirle planning et le signaler sur le bon d'intervention	Tenir compte de l'environnement : mur, bardage, bordures de parking, autres bennes...	Contrôler que la benne ne soit pas en appui sur un autre contenant afin d'éviter les casses.									
7	FIN DE LA PRESTATION	Risque de pincementou coupure (maniement desportes, toits ou bâche)	<ul style="list-style-type: none"> PROPRETE : pas de détritux aux abords du chantier. Lorsque la benne ou le caisson est vide : <ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état de propreté de la benne ou du compacteur Vérifier le bon état général (fonctionnement des portes). Graisser les fixations si besoin Vérifier les capots pour les bennes à capots ou à toit coulissant Vérifier la bâche et son système d'ouverture pour les bennes « débâche-vite » Si la benne présente un défaut de fonctionnement autre, lesignaler à l'atelier et au planning pour réparation. Le NETTOYAGE du CAMION Ordures Ménagères (O.M.) a lieu tous les mercredis (graissage compris) <ul style="list-style-type: none"> La cuve doit être parfaitement vidée en centre de traitement Le camion O.M. est nettoyé sur l'aire de lavage en position arrière devant les fosses afin d'éviter les coulures en bas duparking. Il faut impérativement mettre la béquille de maintien de la porte ouverte en position levée. Désinfecter la cuve avec le BACTONYL et laver à l'eau chaude. Graissage avec la pompe à graisse pneumatique de l'Atelier En cas de RUPTURE D'UN FLEXIBLE D'HUILE, immobilisez le véhicule etprocédez à la réparation afin de ne pas répandre de l'huile sur le sol. Appliquez l'instruction « déversement accidentel » et de retour au dépôt, demandez une intervention à l'atelier de maintenance. 								

SEPARATEUR HYDROCARBURE



NATURE DE LA PRESTATION

Entretien de séparateur hydrocarbure. Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI.



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- **MATERIEL** : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P. et matériels (tuyaux, plaques, **détecteurs...**).
- **TELEPHONE** : vous devez être joignable (en dehors de la zone d'intervention, si zone ATEX).

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place sur l'aire d'intervention (sortie d'échappement de la pompe à l'opposé de toute zone dangereuse cf. sens du vent) de Balisage du périmètre de sécurité et mise en service des détecteurs
2	CONTROLES AVANT INTERVENTION	Risque d'incendie /explosion Risque lié à la manutention manuelle (ouverture de la plaque)	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du tampon du regard d'accès Contrôle d'atmosphère dans le séparateur (explosimétrie)
3	INTERVENTION	Risque d'incendie /explosion Risque lié à la manutention manuelle (ouverture de la plaque) Risque de chute de hauteur Risque de coup de chasse du tuyau de pompage Risque lié à la haute pression Risque de coupure/pincement (utilisation d'outils)	<ul style="list-style-type: none"> Ecrémage des hydrocarbures de surface puis pompage des eaux (séparateur et débourbeur) Ouverture du regard aval et aspiration de la canalisation de sortie Curage des canalisations amont et aval Nettoyage du coalesceur (si existant) Pompage et rinçage à l'eau jusqu'à obtention d'une bonne mesure explosimétrie Entrée dans l'enceinte (avec harnais + tripode + stop-chute si possible chute libre de plus d'un mètre) Contrôle du dispositif d'obturation Nettoyage de la sonde Contrôle d'atmosphère dans le séparateur (explosimétrie) Remise en eau du séparateur Fermeture Traitement administratif (signature du bon d'intervention et BSD) Transport et évacuation (conforme à l'ADR selon BSD)

Toute source de départ de feu est proscrite durant l'intervention (flamme nue, cigarette/vapoteuse, téléphone etc.). Utilisation d'outils compatibles en zone ATEX.

Référence : GEN-BUTIN-EXE-MAN-001	Date de mise à jour : 08/03/2023
Date d'application : 08/03/2023	Indice : G Page 37

DEGAZAGE DE CUVE



NATURE DE LA PRESTATION

Entretien de séparateur hydrocarbure. Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI.



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- **MATERIEL** : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I et matériels (tuyaux, plaques, **détecteurs...**).
- **TELEPHONE** : vous devez être joignable (en dehors de la zone **d'intervention**, si zone ATEX).

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place sur l'aire d'intervention (sortie d'échappement de la pompe à l'opposé de toute zone dangereuse cf. sens du vent) de Balisage du périmètre de sécurité et mise en service des détecteurs
2	CONTROLES AVANT INTERVENTION	Risque d'incendie /explosion Risque lié à la manutention manuelle (ouverture de la plaque)	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du tampon du regard d'accès Contrôle d'atmosphère dans la cuve
3	INTERVENTION	Risque d'incendie /explosion Risque lié à la manutention manuelle (ouverture de la plaque) Risque de chute de hauteur Risque de coup de chasse du tuyau de pompage Risque lié à la haute pression Risque de coupure/pincement (utilisation d'outils)	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du contenant Mise à la terre de l'ensemble Ouverture du contenant (plaque, déboulonnage, démontage etc.) et mesure de l'explosimétrie Réaliser le pompage du contenant conformément à l'instruction de pompage et stocker le produit dans la citerne Pompage et rinçage à l'eau jusqu'à obtention d'une bonne mesure explosimétrie Entrée dans l'enceinte (avec harnais + tripode + stop-chute si possible chute libre de plus d'un mètre) Evacuation des boues restantes par pompage Nettoyage des parois et tuyauteries par eau et produit tensio-actif (dégraissant) selon chantier Evacuation des résidus Examen visuel de l'état interne de l'enceinte Sortie et nettoyage du matériel Traitement administratif (signature du bon d'intervention et BSD) Transport et évacuation (conforme à l'ADR selon BSD)

Toute source de départ de feu est proscrite durant l'intervention (flamme nue, cigarette/vapoteuse, téléphone etc.). Utilisation d'outils compatibles en zone ATEX.

TRAVAIL EN ESPACE CONFINE

OBJET



CETTE FICHE PRESENTE LES MESURES DE SECURITE DEVANT IMPERATIVEMENT ETRE RESPECTEES POUR TOUTE INTERVENTION EN ESPACE CONFINE. Ces mesures pourront au besoin être majorées par des mesures complémentaires en fonction de L'EVALUATION DES RISQUES PROPRES A L'OUVRAGE concerné par l'intervention.

NATURE DU CHANTIER



Un espace confiné se caractérise par un rapport volume/dimension d'ouverture tel que les échanges naturels de l'air intérieur avec l'atmosphère extérieure sont particulièrement réduits et peuvent entraîner des risques d'asphyxie, d'intoxication, d'incendie et d'explosion. Dans ces espaces, les risques peuvent être aggravés par une arrivée accidentelle de gaz.

DOCUMENTS



TOUT TRAVAIL EN ESPACE CONFINE DOIT FAIRE **L'OBJET D'UN** PLAN PARTICULIER DE PREVENTION indiquant les éléments suivants : Identification de l'ouvrage (connaissance du site), identification des risques spécifiques à l'ouvrage, mesures de prévention des risques. Voir chapitre « lire un plan particulier de prévention ».

LE PLAN PARTICULIER DE PREVENTION DOIT IMPERATIVEMENT ETRE LU, COMPRIS ET SIGNE PARTOUS LES INTERVENANTS.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE PENETRER DANS UN ESPACE CONFINE SANS AVOIR ETE AUTORISE A DESCENDRE PAR UN PLAN PARTICULIER DE PREVENTION.

PREPARATION DU CHANTIER



FORMATION : Une formation spécifique est dispensée aux personnes amenées à intervenir en espace confiné.

ORGANISATION :

- 3 PERSONNES MINIMUM SUR UN CHANTIER EN ESPACE CONFINE : 1 SURVEILLANT ET 2 EXECUTANTS
- LE SURVEILLANT DEVRA RESTER EN PERMANENCE A L'EXTERIEUR DE L'ESPACE CONFINE QUOI **QU'IL** ARRIVE

BALISAGE : Vous devez impérativement assurer la protection du chantier par un balisage adéquat. Voir chapitre « balisage ».

PORT OBLIGATOIRE DES EPI : gilet haute visibilité, bottes ou cuissardes de sécurité, harnais + stop- chute ou longe et système d'arrêt de chute, détecteur, autosauveteur, gants, casque, lampe frontale. Voir chapitre « EPI ».

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	CONSIGNATION DE L'OUVRAGE	Risque d'électrocution Risque de noyade	<ul style="list-style-type: none"> Vérification des conditions météorologiques (interdiction d'intervenir en cas d'alerte météo de fortes pluies ou d'orages) Consignation électrique des vannes... Consignation des fluides par fermeture des vannes, pose d'obturateurs, déviation d'effluents
2	VENTILATION DE L'OUVRAGE	Risque d'asphyxie / d'intoxication	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de 2 accès minimum (ouvrir un maximum d'accès) pour aération naturelle de l'ouvrage Ventilation mécanique pendant 20 minutes au moins AVANT D'ENTRER ET DURANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX afin de garantir l'apport d'air neuf non vicié
3	PROTECTION DES ACCES	Risque de chute	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des gardes-orifices / cônes orange au niveau des accès ouverts et des tuyaux
4	CONTROLE DE L'ATMOSPHERE DE L'OUVRAGE	Risque d'asphyxie / d'intoxication	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en marche le détecteur en extérieur dans un endroit où l'air est sain Introduire le détecteur de gaz dans l'ouvrage au moyen d'une corde pour contrôler que l'atmosphère n'est pas dangereuse pendant 2 minutes minimum Effectuer des mesures en divers points de l'ouvrage en fonction de la configuration des lieux La personne qui réalise ces mesures doit porter tous ses EPI
5	INTERVENTION	Risque d'asphyxie / d'intoxication Risque de chute	<p>CONDITIONS NECESSAIRES POUR POUVOIR DESCENDRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Port obligatoire du détecteur en état de marche, de l'autosauveteur et de l'ensemble des EPI requis (voir chapitre « EPI ») pendant toute l'intervention Aucune alarme n'est générée par le détecteur <p>POUR DESCENDRE ET MONTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Port obligatoire du harnais + stop-chute ou longe reliée au trépied avec système d'arrêt de chute <p>PENDANT L'INTERVENTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> La surveillance reste en permanence auprès du regard ouvert S'assurer d'un moyen de communication permanent entre le surveillant et les opérateurs (talkies-walkies...)

SI UNE DE CES ETAPES **N'EST PAS RESPECTER, L'INTERVENTION EN ESPACE CONFINE EST INTERDITE**



EN CAS D'ALARME DU DETECTEUR

ALARME BASSE : EVACUER CALMEMENT L'OUVRAGE ET PREVENIR L'ENCADREMENT
 ALARME HAUTE : METTRE IMMEDIATEMENT LE MASQUE AUTO-SAUVETEUR et EVACUER CALMEMENT L'OUVRAGE



EN CAS D'ACCIDENT, D'INCIDENT OU D'URGENCE

LE SURVEILLANT ALERTE LES SECOURS EN SUIVANT LA CONSIGNE « GERER UN ACCIDENT ». LE SURVEILLANT NE DOIT EN AUCUN CAS ENTRER DANS L'OUVRAGE. IL GUIDE LES SECOURS.

Le surveillant prévient l'encadrement.

INTERVENTION PONCTUELLE EN ESPACE CONFINE



OBJET

Tout travail en espace confiné doit faire l'objet d'une PRESCRIPTION DE SECURITE indiquant les éléments suivants : Identification de l'ouvrage (connaissance du site) ; Identification des risques spécifiques à l'ouvrage ; Eléments de prévention des risques.

CEPENDANT, **CERTAINES OPERATIONS NECESSITENT UNE INTERVENTION DECOURTE DUREE DANS DES OUVRAGES**, ces interventions sont possibles sous réserve de respecter les consignes décrites ci-dessous :

DEFINITIONS DES INTERVENTIONS PONCTUELLES :

Opérations de courte durée au cours desquelles l'opérateur reste en permanence en contact visuel avec le surveillant resté à l'extérieur. Voir ci-dessous la liste non exhaustive des opérations concernées :

- **POMPAGE D'UN DECANTEUR**
- **NETTOYAGE D'UNE CITERNE**
- **NETTOYAGE RAPIDE D'UNE CUVE**

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	AVANT DE DESCENDRE	Risque lié à la manutention manuelle (plaques)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser une ventilation naturelle en ouvrant le maximum d'orifices. ▪ Mettre en service et vérifier le détecteur multi-gaz (4 gaz). Contrôler l'atmosphère de la zone à l'aide du détecteur pendant 2 minutes minimum (cf. consignes de sécurité « détecteur de gaz »).
2	CONDITIONS NECESSAIRES		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être au minimum deux personnes sur le chantier. ▪ Aucune alarme n'est générée par le détecteur. ▪ Être équipé de l'ensemble des moyens de protection individuelle : voir fiche EPI.
3	POUR DESCENDRE ET MONTER	Risque de chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser un harnais relié à un dispositif antichute (ou à une corde tenue tendue par la personne restée en surveillance en surface si l'évaluation du risque de chute a établi que cette solution est acceptable).
4	PENDANT L'INTERVENTION		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une personne doit rester à l'extérieur auprès du regard ouvert. ▪ La personne intervenant dans l'espace confiné doit être en permanence en contact visuel avec la personne restée à l'extérieur. ▪ La personne intervenant dans l'espace confiné doit porter le détecteur de gaz en état de marche pendant toute la durée de l'intervention. ▪ Tout regard ouvert doit être protégé et la zone de chantier balisée. ▪ SI LE DETECTEUR SE MET EN ALARME : ▪ EVACUER IMMEDIATEMENT L'OUVRAGE, ▪ PREVENIR L'ENCADREMENT.
Interdiction de pénétrer simultanément à plus d'une personne. Obligation de rester en permanence attaché à une longe reliée à un dispositif de récupération manœuvrable par la personne restée en surveillance en surface.			

TRAVAIL EN HAUTEUR



NATURE DE LA PRESTATION

Les travaux en hauteur nécessitant l'usage du trépied et stop chute doivent impérativement être réalisés sous surveillance (pas de mono-opérateur). Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI.



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet si nécessaire.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- MATERIEL : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I.et matériels
- TELEPHONE : vous devez être joignable (en dehors de la zone d'intervention : si zone ATEX).

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité, de heurt et collision	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place le véhicule ▪ Baliser la zone d'intervention
2	PREPARATION MATERIELLE	Risque de pincement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Balisage du périmètre de sécurité ▪ Déploiement du stop chute : vérifiez les dates de visites périodiques (<1an), présence de la bague de sécurité, dépassement des charges maximales, mousqueton et système de verrouillage. Tirez un coup sec pour vérifier que le stop chute se bloque. ▪ Déploiement du trépied et treuil : vérifiez les dates de visites périodiques (<1an), présence de patins antidérapants, présence et état des goupilles, pieds non déformés, non dépassement des charges maximales, mousqueton et système de verrouillage. ▪ Port du harnais : vérifier l'intégrité du harnais. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de vrille sur le harnais au niveau des cuisses ni au-dessus du point d'ancrage. Serrez le harnais de telle sorte que vous puissiez y passer les mains sans pouvoir les retourner.
3	INTERVENTION	Risque de Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placez votre point d'ancrage (préférentiellement en dorsal : utilisez une longe) le plus haut possible. ▪ Le surveillant valide la complétude et la bonne mise en place des équipements avant début de la descente. ▪ En cas de perte de connaissance de l'opérateur attaché, remontez-le avec l'aide du treuil.
4	INTERVENTION AVEC POINT D'ANCRAGE FIXE	Risque de Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Port du harnais : vérifier l'intégrité du harnais. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de vrille sur le harnais au niveau des cuisses ni au-dessus du point d'ancrage. Serrez le harnais de telle sorte que vous puissiez y passer les mains sans pouvoir les retourner. ▪ Accrochez-vous au point d'ancrage définis par le client.
VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT SIGNALER TOUT DECLENCHEMENT DU STOP CHUTE OU TOUTE CHUTE POUR VERIFICATION DU MATERIEL			



NATURE DE LA PRESTATION

Les travaux sous ARI doivent impérativement être réalisés sous surveillance (pas de mono-opérateur). Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention **voir fiche EPI**. Le port du détecteur est lié à la potentielle présence de gaz explosibles.



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet si nécessaire.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- MATERIEL** : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I et matériels (**Vérifiez l'état des masques et le fonctionnement de la soupape**, **Vérifiez l'état des flexibles**, Mettez de nouveaux filtres (humidité et particules), Vérifiez le fonctionnement du groupe.
- TELEPHONE** : vous devez être joignable (en dehors de la zone d'intervention : si zone ATEX).

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE CHANTIER	Risque de coactivité, de heurt et collision	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place le véhicule ▪ Baliser la zone d'intervention
2	PREPARATION VEHICULE ARI		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Purger la bonbonne présente dans le véhicule (cuve de secours) ▪ Vérification du sens du vent pour mise en route du groupe électrogène (après purge) afin d'éviter l'aspiration d'air vicié (gaz échappement) par la pompe ▪ Branchement et vérification de l'état des flexibles et des manomètres (env.7bars arrivée au véhicule et env3.8bars avant détendeur pour masque) ▪ Vérifier l'étanchéité des tuyaux et des raccords ▪ Vérifier que l'ensemble des vannes sont en position ouvertes (groupe, arrivée véhicule et départ véhicule)
3	INTERVENTION DANS L'ESPACE CONFINE	Risque d'asphyxie, intoxication, explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Branchement des flexibles menant aux masques ▪ Port du masque et essaie de la soupape : bloquez votre respiration et vous assurer que l'apport d'air s'arrête <i>Attention la présence de buée dans le masque est un signe de danger. Le bouton de la soupape permet un apport en continue de l'air.</i> ▪ Détermination d'un mode de communication entre intervenant ou surveillant (signaux d'urgence) ▪ Le surveillant autorise l'intervenant à entrer dans la zone et assure la vérification du véhicule et des matériels
<p>APRES INTERVENTION IL EST IMPERATIF DE NETTOYER LES MASQUES AVEC LES PRODUITS PREVUS A CET EFFET (savon puis bactéricide) ET LA CUVE EN POLYCARBONATE</p>			

POINT APPORT VOLONTAIRE



NATURE DE LA PRESTATION

Collecte de déchets sur un Point d'Apport Volontaire. Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI. Le chauffeur doit porter ses vêtements de travail (tenue BUTIN SEDIC propre) et un gilet haute visibilité.



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet si nécessaire.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- MATERIEL : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I.et matériels (véhicule, balisage
- TELEPHONE : vous devez être joignable.

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACE SUR LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE	Risque de coactivité, de heurt et collision	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place le véhicule ▪ Baliser la zone d'intervention
2	PREPARATION VEHICULE	Risque de pincement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisser le hayon ▪ Sortir les plots plastiques (1) et mettre les piquets numérotés (A, B et C) ▪ Poser les banderoles magnétiques sur les côtés du camion (2) ▪ Accrocher les banderoles tissées sur les piquets (3) ▪ Mettre dans la pochette plastifiée le planning DEMETOX (4)
3	PRISE EN CHARGE DES DECHETS	Risque de violence (physique, verbale)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la carte d'identité du déposant ▪ Remplir le compte rendu de collecte des PAV



MANIPULATION DASRI



NATURE DE LA PRESTATION

Collecte et manipulation des déchets d'activités de soins à risque infectieux. Le port des EPI est OBLIGATOIRE pour toute intervention voir fiche EPI. Les EPI portés sont à adapter en fonction de la prestation et du niveau de risque infectieux (combinaison, chaussures, gants, lunettes, masques FFP3 etc.)



DOCUMENTS


La FICHE **D'INTERVENTION** précise le lieu et la nature des travaux à réaliser.

- Vérifier les consignes de travaux et/ou de sécurité spécifiques à la prestation.
- Le Bordereau de Suivi de Déchet d'activité de soins à risque infectieux.



PREPARATION DE LA PRESTATION

- **MATERIEL** : Préparer le matériel nécessaire à la bonne réalisation du travail, la veille au soir : E.P.I.et matériels (tuyaux, plaques, barres pour caissons, filets...).
- **TELEPHONE** : vous devez être joignable.

	PHASES	RISQUES	CONSIGNES ET PREVENTION
1	MISE EN PLACESUR L'AIRES DE CHARGEMENT	Risque de coactivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place le véhicule ▪ Baliser la zone d'intervention (si zone de passage)
2	VERIFICATION DU CONDITIONNEMENT	Risque infectieux (contamination, coupure/piqûre) Risques liés à la manutention manuelle (port de charges)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier que les conditionnements sont bien scellés et qu'il n'y a aucun risque de déversement (si risque prévenir le client et le planning). ▪ Vérifier le marquage des conditionnements 
3	CHARGEMENT DU VEHICULE DU PUIS PLACARDAGE	Risque de chute de plain-pied, port de charge, déversement déchets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les moyens d'aide à la manutention à disposition et appliquer les bons gestes et postures

RINCAGE NETTOYAGE CITERNE



NATURE DE LA PROCEDURE

Organiser le rinçage, dégazage et nettoyage intérieur des citernes à déchets.

Le nettoyage des citernes est demandé par le service commercial en fonction de la nature des produits collectés et des filières de traitement ou déclenché par l'OPERATEUR en cas de dépôts solides.



DOCUMENTS

La FICHE **D'INTERVENTION** stipule si le rinçage, dégazage et nettoyage intérieur de la citerne est nécessaire.

Ce nettoyage est sous la responsabilité du chauffeur.






PREPARATION






- **VEHICULE** : le RINCAGE & NETTOYAGE INTERIEUR des citernes doit se faire impérativement dans les CENTRES DE TRAITEMENT équipés d'aire de lavage et si cela n'est pas possible, au dépôt. IL NE DOIT Y AVOIR AUCUN AUTRE VEHICULE SUR L'AIRE DE LAVAGE.
- **MATERIEL** : Nettoyeur haute-pression
- **E.P.I** : porter une double combinaison (travail + jetable), bottes, lunettes et masques. Utiliser les équipements indiqués sur la fiche EPI : Espaces confinés pour entrer dans la citerne (surtout si produits toxiques ou nettoyage sous forte chaleur)
- **TELEPHONE** : vous devez prévenir le planning AVANT la rinçage/nettoyage et ensuite, ETEINDRE VOTRE TELEPHONE (risque d'explosion). Ne pas apporter d'éléments pouvant générer une flamme ou des étincelles.



NE PAS RINCER/NETTOYER SI LA FOSSE BUTIN EST PLEINE. Dans ce cas, prévenir votre responsable hiérarchique qui définira la conduite à tenir.

PREVENIR LE PLANNING AVANT QUE LA FOSSE NE DEBORDE.

RINCAGE ET DEGAZAGE		RISQUES Sécurité/Environnement	
<input type="checkbox"/>	Mettre la citerne à la terre	Risque d'incendie/explosion	
<input type="checkbox"/>	Fermer l'aire de lavage	Risque de coactivité	
<input type="checkbox"/>	S'équiper du système de nettoyage Haute Pression – pour l'intérieur de la citerne – nettoyage PL et VL au Karcher	Risque de projections et haute pression	
<input type="checkbox"/>	S'équiper de l'explosimètre	Risque d'incendie/explosion	

RINCAGE ET DEGAZAGE		RISQUES Sécurité/Environnement	
<input type="checkbox"/>	Relier la vanne de fond à la fosse avec le tuyau de vidange	Risque lié au port de charge	
<input type="checkbox"/>	Ouvrir le trou d'homme mais <u>ne pas pénétrer à l'intérieur de la citerne</u>	Risque de chute de hauteur	
<input type="checkbox"/>	Rincer abondamment	Risque de projections	
<input type="checkbox"/>	Après le rinçage, faire un test avec l' <u>explosimètre</u> – <u>en cas de réaction, recommencer l'opération de rinçage</u>		
<input type="checkbox"/>	Descendre de la citerne et ouvrir la vanne, laisser couler les résidus dans la fosse		
<input type="checkbox"/>	Refaire un test à l' <u>explosimètre</u> par la vanne de fond – en cas de réaction, rincer par la vanne haute du col de cygne		
<input type="checkbox"/>	<u>REFAIRE LE TEST POUR VERIFIER LE DEGAZAGE</u>		
<input type="checkbox"/>	Ouvrir le fond de la citerne et rincer du haut vers le bas		
<input type="checkbox"/>	Remettre le matériel en place (propre) et ouvrir l'aire de lavage		
<input type="checkbox"/>	Enlever la citerne et <u>prévenir le PLANNING</u>		
<input type="checkbox"/>			

NETTOYAGE INTERIEUR		RISQUES Sécurité/Environnement	
<input type="checkbox"/>	Mettre la citerne à la terre	Risque d'incendie/explosion	
<input type="checkbox"/>	Fermer l'aire de lavage	Risque de coactivité	
<input type="checkbox"/>	S'équiper du système de nettoyage Haute Pression – pour l'intérieur de la citerne – nettoyage PL et VL au Kärcher	Risque de projections et haute pression	
<input type="checkbox"/>	Faites-vous assister d'un aide opérateur ou mécanicien	Pas de travail isolé en espace confiné	
<input type="checkbox"/>	Relier la vanne de fond à la fosse avec le tuyau de vidange		
<input type="checkbox"/>	Ouvrir le trou d'homme mais <u>ne pas pénétrer à l'intérieur de la citerne</u>	Risque de chute de hauteur	
<input type="checkbox"/>	Rincer abondamment		

RINCAGE ET DEGAZAGE		RISQUES Sécurité/Environnement	
<input type="checkbox"/>	Après le rinçage, faire un test avec l' explosimètre – <u>en cas de réaction, recommencer l'opération de rinçage</u>	Risque d'incendie/explosion	
<input type="checkbox"/>	Descendre de la citerne et ouvrir la vanne, laisser couler les résidus dans la fosse		
<input type="checkbox"/>	Refaire un test à l' explosimètre par la vanne de fond – en cas de réaction, rincer par la vanne haute du col de cygne		
<input type="checkbox"/>	<u>REFAIRE LE TEST POUR VERIFIER LE DEGAZAGE</u>		
<input type="checkbox"/>	Ouvrir le fond de la citerne et rincer du haut vers le bas (laissez ventiler par le fond et les dômes) + refaire une mesure d'air et garder le détecteur sur soi		
<input type="checkbox"/>	Entrer dans la citerne : quand l'opérateur pénètre à l'intérieur de la citerne, il doit être équipé systématiquement d'EPI et détecteur de gaz. Une deuxième personne doit impérativement être en permanence en surveillance.	Risque d'asphyxie ou d'intoxication	
<input type="checkbox"/>	Mettre les déchets en fûts pour un retour client ou en fosse au centre de traitement	Risque lié à la manutention manuelle	
<input type="checkbox"/>	Remettre le matériel en place (propre) et ouvrir l'aire de lavage		
<input type="checkbox"/>	Enlever la citerne et <u>prévenir le PLANNING</u>		

NETTOYAGE DES RETENTIONS



NATURE DE LA PROCEDURE

Organiser le nettoyage des rétentions des véhicules.





PREPARATION



- VEHICULE : Le nettoyage des rétentions peut se faire dans les CENTRES DE TRAITEMENT EQUIPES D'AIRE DE LAVAGE ou au dépôt sur l'aire de lavage.
- EPI : gants, lunettes de protection...
- MATERIEL : seau, contenant étanche, jet d'eau...

Les rétentions doivent être nettoyées régulièrement, DES QU'IL Y A EU UN DEVERSEMENT ET AVANT QU'ELLES SOIENT BOUCHEES (terre...).

NE PAS NETTOYER DE RETENTION LORSQUE LA FOSSE BUTIN EST PLEINE. NE PAS FAIRE DEBORDER LA FOSSE. Prévenir votre responsable hiérarchique qui définira la conduite à tenir.

NETTOYAGE DES RETENTIONS		RISQUES Sécurité/Environnement	
<input type="checkbox"/>	Placer votre véhicule sur l'aire de lavage (marche arrière)	Risque de collision	
<input type="checkbox"/>	Vérifier que les vannes de vidange des rétentions sont FERMEES	Risque de déversement de produit	
<input type="checkbox"/>	Rincer la rétention au jet d'eau. Veillez à ne pas faire déborder la rétention		
<input type="checkbox"/>	Mettre votre seau sous la vanne de vidange de la rétention		
<input type="checkbox"/>	Ouvrir le robinet de la rétention		
<input type="checkbox"/>	Vidanger la rétention dans votre seau. Ne pas faire déborder votre contenant. Effectuer plusieurs fois l'opération si nécessaire	Risque lié au port de charge : adoptez les bonnes postures	
<input type="checkbox"/>	Vider votre seau dans la fosse BUTIN IL EST INTERDIT DE VIDANGER LES RETENTIONS OU TOUT AUTRE LIQUIDE DANS LE REGARD SUR L'AIRE DE LAVAGE		
<input type="checkbox"/>	Faire ainsi avec toutes les vannes des rétentions si nécessaire		
<input type="checkbox"/>	Refermer toutes les vannes de vidange des rétentions		
<input type="checkbox"/>	Ranger votre matériel		

LES VANNES DE VIDANGE DES RETENTIONS DOIVENT ETRE FERMEES EN PERMANENCE.

Prévenez le planning BUTIN avant que la fosse BUTIN ne soit pleine.

LICO – ENVIRONNEMENT



CONSIGNES GENERALES ENVIRONNEMENTALES

Les impacts sur l'environnement de vos activités sont les suivants :



CONSOMMATION DE CARBURANT et POLLUTION DE **L'AIR**

COUPER LE MOTEUR lorsque votre véhicule est à **l'arrêt**.

Le matin lors de la préparation de votre véhicule, pendant les pauses, en stationnement de courte durée, **NE LAISSER PAS TOURNER INUTILEMENT VOTRE MOTEUR**.

COUPER LE MOTEUR DES EQUIPEMENTS lorsqu'ils ne sont pas utilisés

Laisser tourner inutilement un moteur :

- Expose les personnes à des risques pour leur santé
- Pollue l'air avec les gaz d'échappement
- Consomme du gasoil
- Favorise l'usure des pièces
- Fait du bruit et nuit à la tranquillité des personnes

Dès que votre camion est démarré, désembué et que les bouteilles d'air sont gonflées, il est prêt à partir.

Tous les matins lors de la préparation du camion, pendant les pauses, en stationnement même de courte durée, **COUPEZ VOTRE MOTEUR !**

Pour dégivrer les vitres, utiliser du dégivrant mais **COUPEZ VOTRE**

MOTEUR ! Certains véhicules sont équipés d'un réservoir AdBlue.
o L'AdBlue réduit les émissions de certains gaz d'échappement...



POLLUTION DU SOL

Pour ne pas polluer, vous devez avoir un camion et des tuyaux de pompage qui ne fuient pas. Véhicule ou tuyaux de pompage qui fuient = pollution du sol + client insatisfait

Véhicule et/ou matériel qui fuient = pollution du sol + client insatisfait

En cas de fuite, vérifier **d'abord** si vous pouvez résoudre le problème vous-même. Sinon, signaler toute fuite à l'**atelier de maintenance**.

Déversement de carburant = pollution du sol

Lorsque vous faites le plein de votre véhicule, des groupes, veillez à ne pas déverser du carburant à côté du réservoir.






S'il y a un déversement, utiliser votre absorbant en suivant les consignes indiquées dans la procédure « gérer un déversement accidentel ».

GUIDE TRI DES DECHETS



GESTION DES DECHETS GENERES PAR NOTRE ACTIVITE

Le tableau ci-dessous indique la destination des déchets générés par l'**activité** BUTIN SEDIC. Le respect de ces consignes est obligatoire.

DECHETS	CONTENANTS	LIEUX	QUI DEMANDE L'ENLEVEMENT	A QUI DEMANDER L'ENLEVEMENT
DIB Déchets non dangereux <u>Exemples :</u> EPI (gants...) Ordures ménagères Ampoules halogènes et à filament	Conteneur 750L 	Aire de lavage	Automatique	Automatique
	Poubelles	Local SANET contrôle		
DECHETS SOUILLES DANGEREUX <u>Exemples :</u> chiffons souillés de graisse/d'huile Absorbants souillés Cartouches de graisse	Caisse-palette dédiée 	Aire de lavage	Personnel SANET SANET contrôle BUTIN-SEDIC	Planning BUTIN PC
FERRAILLE	Benne 15m3 	Face à l'atelier	Personnel ACOMA	Planning SEDIC
PILES <u>Exemples :</u> Piles/batteries des lampes portatives Piles des lampes frontales	Bornes à piles 	Accueil bureaux administratifs	Standardiste	Agent de déchetterie
AEROSOLS <u>Exemples :</u> Peinture en bombe Dégrissant	Caisse-palette dédiée 	Atelier	Personnel ACOMA	Planning BUTIN PC

ECO-CONDUITE



ECO-CONDUITE ET SURVEILLANCE DES CONSOMMATIONS

Afin de limiter l'**impact** de nos activités sur l'**environnement**, il est important de connaître les principales notions **d'éco**-conduite. Le respect de ces notions permet **d'avoir** une conduite anticipée et la moins brusquée possible.

L'éco-conduite se base donc sur les cinq principes suivants :



1 ° Changer les rapports à bas régime moteur (pour les véhicules à boîte de vitesse manuelle)

Monter les rapports entre 2000 t/min et 2500 tr/min. Ceci s'applique aux véhicules à essence et aux véhicules diesel.

Une partie de l'énergie du moteur du véhicule est perdue par la friction mécanique. Ces pertes augmentent avec la vitesse du moteur (ou régime moteur). En conduisant à un régime moteur inférieur, ces pertes restent limitées. Ceci réduit par conséquent la consommation de carburant.



2 ° Maintenir une vitesse stable

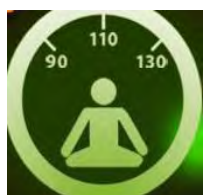
Maintenir une vitesse régulière en utilisant le plus haut rapport possible !

A l'accélération, l'énergie du carburant est utilisée pour propulser le véhicule. Une partie de cette énergie est perdue au freinage (l'énergie perdue est dissipée en chaleur au niveau des disques et des plaquettes des freins). Par conséquent, des accélérations et des freinages répétés demandent beaucoup d'énergie (donc de carburant). Il faut donc toujours éviter les freinages et accélérations inutiles.



3 ° Utiliser un régime moteur le plus bas possible

La puissance nécessaire pour maintenir une vitesse constante est relativement faible. Par conséquent, un rapport de vitesse haut peut être engagé sans aucun problème à des régimes moteur faibles. Cela conduit à une économie de carburant et en aucun cas à une altération du moteur, spécialement s'il est correctement entretenu.



4 ° Anticiper le trafic et rouler zen

Afin de conduire à une vitesse aussi constante que possible, il est important d'anticiper le trafic environnant pour éviter les freinages et accélérations non nécessaires. Par exemple :

- à l'approche des feux de signalisation...
- à l'approche de cyclistes ou de véhicules agricoles...
- sur une autoroute ou une route chargée...

... et pour toutes autres situations de trafic, cela peut avoir une grande influence sur la manière de conduire.



5 ° Entretien son véhicule

L'entretien joue un rôle essentiel dans l'économie de carburant, en effet, conduire avec un véhicule dont les pneumatiques sont sous-gonflés (c'est à dire à une pression insuffisante) conduit non seulement à un échauffement du pneumatique pouvant avoir pour effet l'éclatement de ce dernier, mais également génère une surconsommation de carburant pouvant atteindre 8%. De quoi réfléchir sur l'entretien de nos véhicules. Par ailleurs, conduire avec un véhicule excessivement chargé ou avec une galerie conduit également à une surconsommation de carburant. De quoi réfléchir sur notre comportement... D'autres paramètres entre en ligne de compte comme le carburant, la fréquence de la vidange, la géométrie, etc....

SYSTEME DE MANAGEMENT QSE



POLITIQUE ET OBJECTIFS



OBJET

Annuellement, la direction présente sa vision et ses orientations à venir en matière de Qualité-Sécurité et Environnement. Le document reprenant ces objectifs est la politique QSE.

Elle est disponible sur simple demande à la responsable QSE et elle est également affichée sur le panneau d'affichage face à la cuisine. Le détail des objectifs qui seront de fait exposés en causerie est disponible sur simple demande à la responsable QSE.

Il vous est important de prendre connaissance de ce document car vous serez les premiers impactés par les mesures en découlant.



DOCUMENTS

La version faisant foi est celle qui est affichée au panneau ! Vous serez informés de l'avancement des actions déployées via l'affichage.

6.2 CERTIFICATS

SYSTEME DE MANAGEMENT

La Direction a choisi la mise en place d'un système de management intégré : qualité, sécurité et environnement. L'objectif étant d'assurer la satisfaction de nos clients, la sécurité du personnel et le respect de l'environnement.

Les efforts d'application de ce système intégré se formalisent par l'obtention de plusieurs certifications

:

- ISO 9001 : Cette certification atteste de notre engagement en matière de Qualité et permet de mesurer nos progrès dans l'amélioration continue de nos performances.
- ISO 14001 : Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.
- MASE/UIC : Est un système de management inscrit dans une démarche d'amélioration continue des performances Sécurité Santé et Environnement des entreprises.
- La certification QUALITASS est une qualification professionnelle spécifique aux métiers de l'assainissement et de la maintenance industrielle, mis en place par la Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle en collaboration avec le BVQI (Bureau Veritas Quality International).



Livret de Consignes QSE

LA PREVENTION DES RISQUES



DOCUMENTS

- Document Unique d'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) consiste à identifier les risques auxquels vous êtes soumis, afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. L'EvRP est une démarche structurée dont les résultats sont formalisés dans un "document unique". Ce document vous est mis à la disposition par la responsable QSE.

- Plan de prévention, Protocole de sécurité, Prescriptions de sécurité

Ces divers documents sont établis lorsque des risques liés à la coactivité sont identifiés. Il est primordial **d'en** prendre connaissance avant chaque intervention. Les conduites à tenir en cas **d'urgence** sur le site y sont reportées. Chez le client ou en centre de traitement vous devez **impérativement respecter les consignes sécurité du lieu d'accueil**. Ces documents sont très importants, vous devez impérativement les avoir avec vous et surtout les avoir lu. Pensez impérativement à signer la grille de diffusion de ces documents.

REMONTES D'INFORMATION



OBJET

La prévention des risques évolue en même temps que les activités et l'ensemble du corps opérationnel en est le principal acteur. Aussi pour assurer la pérennité de notre système QSE. Plusieurs moyens d'échange sont prévus : causeries sécurité, rédaction d'événements via le planning, remontée d'information directement auprès du supérieur hiérarchique.



CAUSERIES SECURITE

Organisés plusieurs fois par an les causeries sécurité sont l'occasion d'entendre les témoignages des opérationnels et de faire le point sur les événements marquants ayant eu lieu. La causerie est un espace d'échange privilégié entre la direction ou ses représentants (ROSE / autre membre du Comité de Direction) et les opérateurs chauffeurs. Outil principal de notre système de management sécurité, votre présence y est donc strictement obligatoire.



AUDITS CHANTIERS

Plusieurs fois par an, votre encadrement est amené à réaliser des visites chantiers (audit). Ce dispositif permet de vérifier le respect des consignes de sécurité sur les chantiers. Il n'est en aucun cas un contrôle dans un but répressif. Profitez de ces audits opérationnels pour faire remonter les divers dysfonctionnements auxquels vous faites face sur le chantier.



PRESQU'ACCIDENTS

La survenue de tout accident doit impérativement être remontée au responsable QSE. Il en va de même pour les presqu'accidents. Ces événements où vous risquez un accident mais qu'il ne s'est pas produit doivent également être signalés afin d'être analysé et que des mesures préventives soient mises en place.



LA RESPONSABLE QSE

Interlocutrice privilégiée sur les questions liées à la sécurité, n'hésitez pas à lui faire part des difficultés rencontrées dans la réalisation de vos chantiers. Toute question mais surtout toute proposition d'amélioration ou idée d'animation QSE peut lui être directement proposé.



ANNEXES



Livret de Consignes QSE

ADR










CONSIGNES ÉCRITES SELON L'ADR








Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident

En cas d'urgence ou d'accident pouvant survenir au cours du transport, les membres de l'équipage du véhicule doivent prendre les mesures suivantes si possible et sans prendre de risque:

- Actionner le système de freinage, couper le moteur et déconnecter la batterie en actionnant le coupe-circuit, s'il existe;
- Éviter les sources d'inflammation, en particulier ne pas fumer ni utiliser une cigarette électronique ou un dispositif semblable ni allumer un quelconque équipement électrique;
- Informer les services d'urgence appropriés, en leur fournissant autant de renseignements que possible sur l'incident ou l'accident et sur les matières en présence;
- Revêtir le boudrier fluorescent et mettre en place comme il convient les signaux d'avertissement autoporteurs;
- Tenir les documents de transport à disposition pour l'arrivée des secours;
- Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent;
- Là où il est possible de le faire sans danger, utiliser les extincteurs pour neutraliser tout début d'incendie sur les pneus, les freins ou dans le compartiment moteur;
- Les membres de l'équipage du véhicule ne doivent pas tenter de neutraliser les incendies qui se déclarent dans les compartiments de chargement;
- Là où il est possible de le faire sans danger, utiliser un équipement de bord pour empêcher les fuites de matières dans l'environnement aquatique ou dans le système d'égout et pour contenir les déversements;
- Quitter les abords de l'accident ou de la situation d'urgence, inciter les autres personnes sur place à quitter les lieux et suivre les conseils des services d'urgence;
- Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.





Indications supplémentaires à l'intention des membres des équipages de véhicules sur les caractéristiques de danger des marchandises dangereuses par classe et sur les mesures à prendre en fonction des circonstances prédominantes		
Étiquettes et panneaux de danger	Caractéristiques de danger	Indications supplémentaires
(1)	(2)	(3)
<p>Matières et objets explosibles</p>  <p>1 1.5 1.6</p>	<p>Présentent un large éventail de propriétés et d'effets tels que détonation en masse, projection de fragments, incendie/flux de chaleur intense, formation de lumière aveuglante, bruit fort ou fumée.</p> <p>Sensible aux chocs et/ou aux impacts et/ou à la chaleur.</p>	<p>Se mettre à l'abri en se tenant à l'écart des fenêtres.</p>
<p>Matières et objets explosibles</p>  <p>1.4</p>	<p>Léger risque d'explosion et d'incendie.</p>	<p>Se mettre à l'abri.</p>
<p>Gaz inflammables</p>  <p>2.1</p>	<p>Risque d'incendie.</p> <p>Risque d'explosion.</p> <p>Peut être sous pression.</p> <p>Risque d'asphyxie.</p> <p>Peut causer des brûlures et/ou des engelures.</p> <p>Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.</p>	<p>Se mettre à l'abri.</p> <p>Se tenir à l'écart des zones basses.</p>
<p>Gaz non inflammables, non toxiques</p>  <p>2.2</p>	<p>Risque d'asphyxie.</p> <p>Peut être sous pression.</p> <p>Peut causer des engelures.</p> <p>Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.</p>	<p>Se mettre à l'abri.</p> <p>Se tenir à l'écart des zones basses.</p>
<p>Gaz toxiques</p>  <p>2.3</p>	<p>Risque d'intoxication.</p> <p>Peut être sous pression.</p> <p>Peut causer des brûlures et/ou des engelures.</p> <p>Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.</p>	<p>Utiliser le masque d'évacuation d'urgence.</p> <p>Se mettre à l'abri.</p> <p>Se tenir à l'écart des zones basses.</p>
<p>Liquides inflammables</p>  <p>3</p>	<p>Risque d'incendie.</p> <p>Risque d'explosion.</p> <p>Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.</p>	<p>Se mettre à l'abri.</p> <p>Se tenir à l'écart des zones basses.</p>
<p>Matières solides inflammables, matières autoréactives, matières qui polymérisent et matières explosibles désensibilisées solides</p>  <p>4.1</p>	<p>Risque d'incendie. Les matières inflammables ou combustibles peuvent prendre feu en cas de chaleur, d'étincelles ou de flammes.</p> <p>Peut contenir des matières autoréactives risquant une décomposition exothermique sous l'effet de la chaleur, lors de contact avec d'autres substances (acides, composés de métaux lourds ou amines), de frictions ou de choc. Cela peut entraîner des émanations de gaz ou de vapeurs nocifs et inflammables ou l'auto-inflammation.</p> <p>Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.</p> <p>Risque d'explosion des matières explosibles désensibilisées en cas de fuite de l'agent de désensibilisation.</p>	
<p>Matières sujettes à l'inflammation spontanée</p>  <p>4.2</p>	<p>Risque d'incendie par inflammation spontanée si les emballages sont endommagés ou le contenu répandu.</p> <p>Peut présenter une forte réaction à l'eau.</p>	
<p>Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables</p>  <p>4.3</p>	<p>Risque d'incendie et d'explosion en cas de contact avec l'eau.</p>	<p>Les matières renversées doivent être recouvertes de manière à être tenues à l'écart de l'eau.</p>

Indications supplémentaires à l'intention des membres des équipages de véhicules sur les caractéristiques de danger des marchandises dangereuses par classe et sur les mesures à prendre en fonction des circonstances prédominantes		
Étiquettes et panneaux de danger (1)	Caractéristiques de danger (2)	Indications supplémentaires (3)
<p>Matières comburantes</p>  <p>5.1</p>	<p>Risque de forte réaction, d'inflammation et d'explosion en cas de contact avec des matières combustibles ou inflammables.</p>	<p>Éviter le mélange avec des matières inflammables ou facilement inflammables (par exemple, sciure).</p>
<p>Peroxydes organiques</p>  <p>5.2</p>	<p>Risque de décomposition exothermique en cas de fortes températures, de contact avec d'autres matières (acides, composés de métaux lourds ou amines), de frictions ou de choc. Cela peut entraîner des émanations de gaz ou de vapeurs nocifs et inflammables ou l'auto-inflammation.</p>	<p>Éviter le mélange avec des matières inflammables ou facilement inflammables (par exemple, sciure).</p>
<p>Matières toxiques</p>  <p>6.1</p>	<p>Risque d'intoxication par inhalation, contact avec la peau ou ingestion. Risque pour l'environnement aquatique ou les systèmes d'évacuation des eaux usées.</p>	<p>Utiliser le masque d'évacuation d'urgence.</p>
<p>Matières infectieuses</p>  <p>6.2</p>	<p>Risque d'infection. Peut provoquer des maladies graves chez l'être humain ou les animaux. Risque pour l'environnement aquatique ou les systèmes d'évacuation des eaux usées.</p>	
<p>Matières radioactives</p>  <p>7A 7B 7C 7D</p>	<p>Risque d'absorption et de radiation externe.</p>	<p>Limiter le temps d'exposition.</p>
<p>Matières fissiles</p>  <p>7E</p>	<p>Risque de réaction nucléaire en chaîne.</p>	
<p>Matières corrosives</p>  <p>8</p>	<p>Risque de brûlures par corrosion. Peuvent réagir fortement entre elles, avec de l'eau ou avec d'autres substances. La matière répandue peut dégager des vapeurs corrosives. Risque pour l'environnement aquatique ou les systèmes d'évacuation des eaux usées.</p>	
<p>Matières et objets dangereux divers</p>  <p>9 9A</p>	<p>Risque de brûlures. Risque d'incendie. Risque d'explosion. Risque pour l'environnement aquatique ou les systèmes d'évacuation des eaux usées.</p>	

NOTA 1: Pour les marchandises dangereuses à risques multiples et pour les chargements en commun, on observera les prescriptions applicables à chaque rubrique.

2: Les indications supplémentaires données dans la colonne 3 du tableau peuvent être adaptées pour tenir compte des classes de marchandises dangereuses et des moyens utilisés pour les transporter.

Indications supplémentaires à l'intention des membres des équipages de véhicules sur les caractéristiques de danger des marchandises dangereuses, indiquées par des marques, et sur les mesures à prendre en fonction des circonstances prédominantes		
Marque	Caractéristiques de danger	Indications supplémentaires
(1)	(2)	(3)
 Matières dangereuses pour l'environnement	Risque pour l'environnement aquatique ou les systèmes d'évacuation des eaux usées.	
 Matières transportées à chaud	Risque de brûlures par la chaleur.	Éviter de toucher les parties chaudes de l'unité de transport et la matière répandue.

Équipements de protection générale et individuelle à porter lors de mesures d'urgence générales ou comportant des risques particuliers à détenir à bord de l'unité de transport conformément à la section 8.1.5 de l'ADR

Toute unité de transport doit avoir à son bord les équipements suivants:

- une cale de roue par véhicule, de dimensions appropriées à la masse maximale du véhicule et au diamètre des roues;
- deux signaux d'avertissement autoporteurs;
- du liquide de rinçage pour les yeux^a; et

pour chacun des membres de l'équipage

- un boudrier fluorescent;
- un appareil d'éclairage portatif;
- une paire de gants de protection; et
- un équipement de protection des yeux.

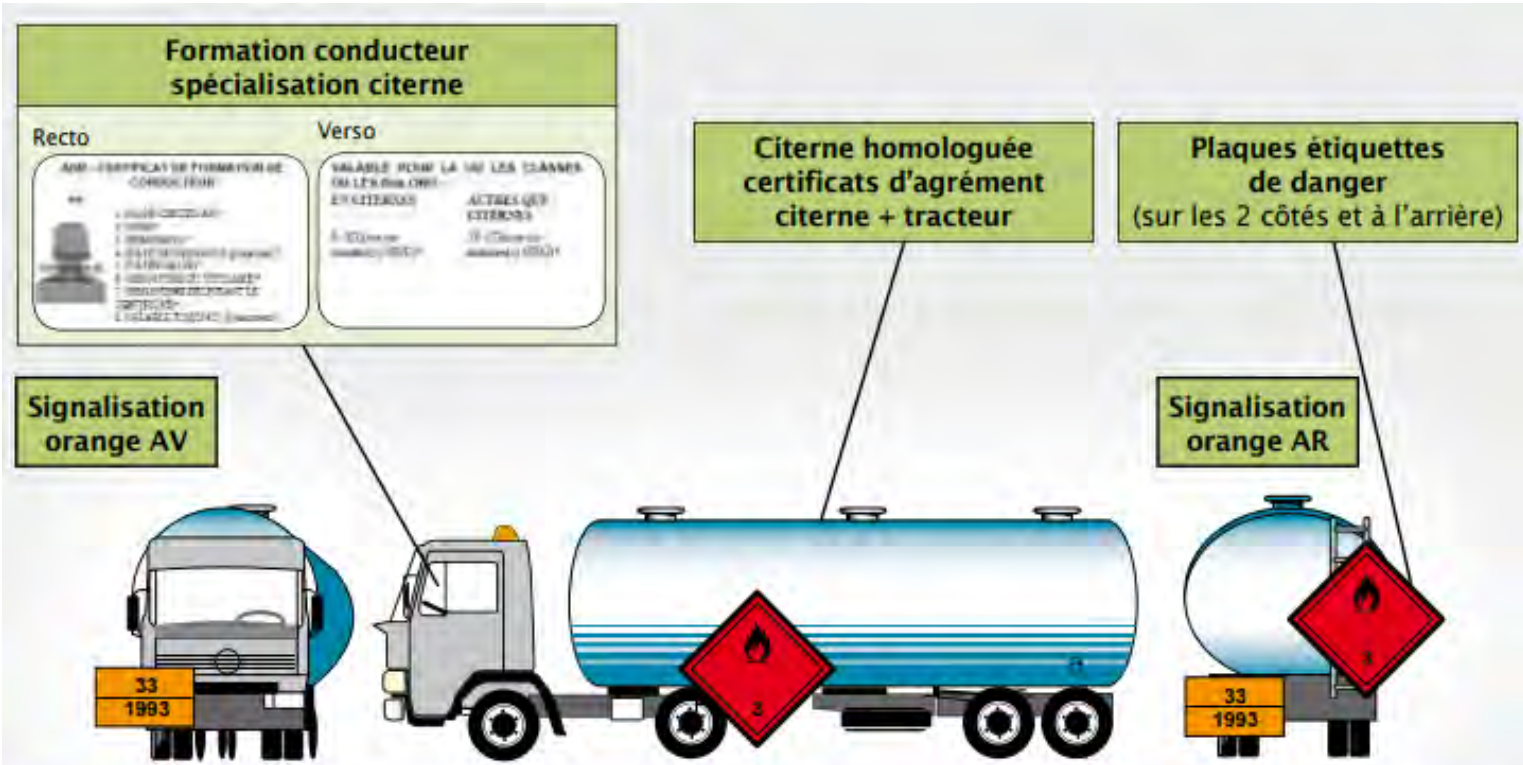
Équipement supplémentaire prescrit pour certaines classes:

- un masque d'évacuation d'urgence pour chaque membre de l'équipage du véhicule doit être à bord de l'unité de transport pour les numéros d'étiquette de danger 2.3 ou 6.1;
- une pelle^b;
- une protection de plaque d'égout^b;
- un réservoir collecteur^b.

a : non prescrit pour les numéros d'étiquette de danger 1, 1.4, 1.5, 1.6, 2.1, 2.2 et 2.3

b : prescrit seulement pour les numéros d'étiquette de danger 3, 4.1, 4.3, 8 et 9

TRANSPORT DE DECHETS DANGEREUX ADR « CITERNES »



Documents de bord

Document de transport (BSD)*
Consignes écrites de sécurité

Certificats d'agrément - Certificat de formation
Récépissé de déclaration de transport de déchets*

*exigence du code de l'environnement

Matériel de bord

Extincteurs	Équipements divers et de protection individuelle		
	<p>2 signaux d'avertissement à choisir :</p>	<p>par membre d'équipage</p>	<p>équipements supplémentaires pour certaines classes</p>

Cas d'un seul déchet, sans danger secondaire (1 seul numéro d'étiquette de danger)



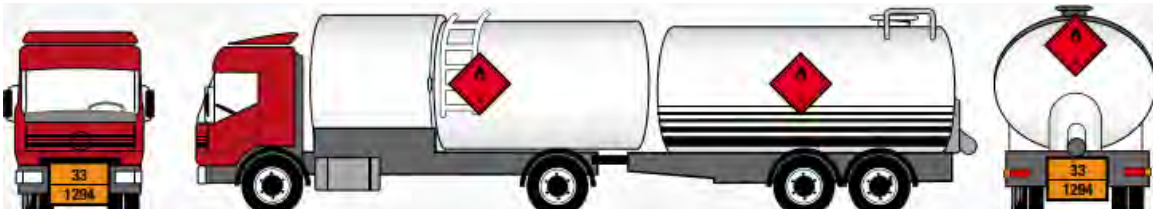
Cas d'un seul déchet, avec danger secondaire (2 numéros d'étiquette de danger)



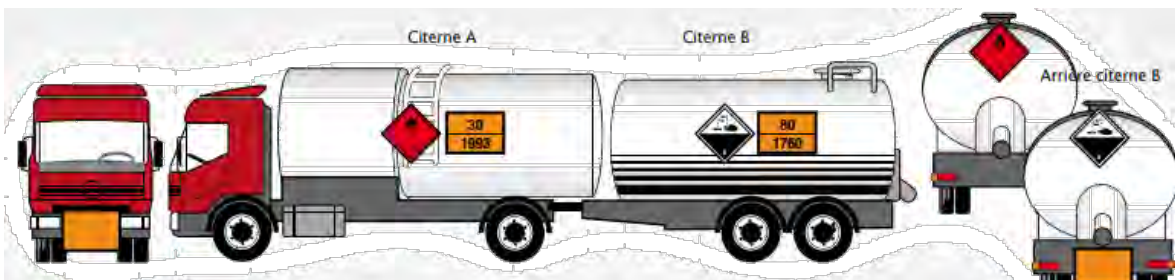
Cas de plusieurs déchets différents dans une citerne compartimentée



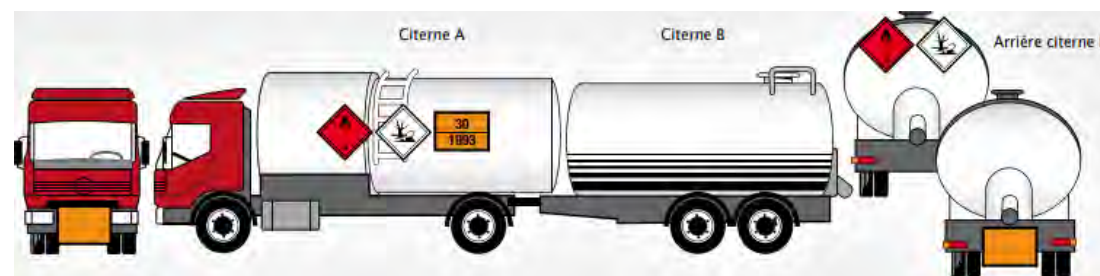
Cas d'un même déchet transporté dans deux citernes attelées



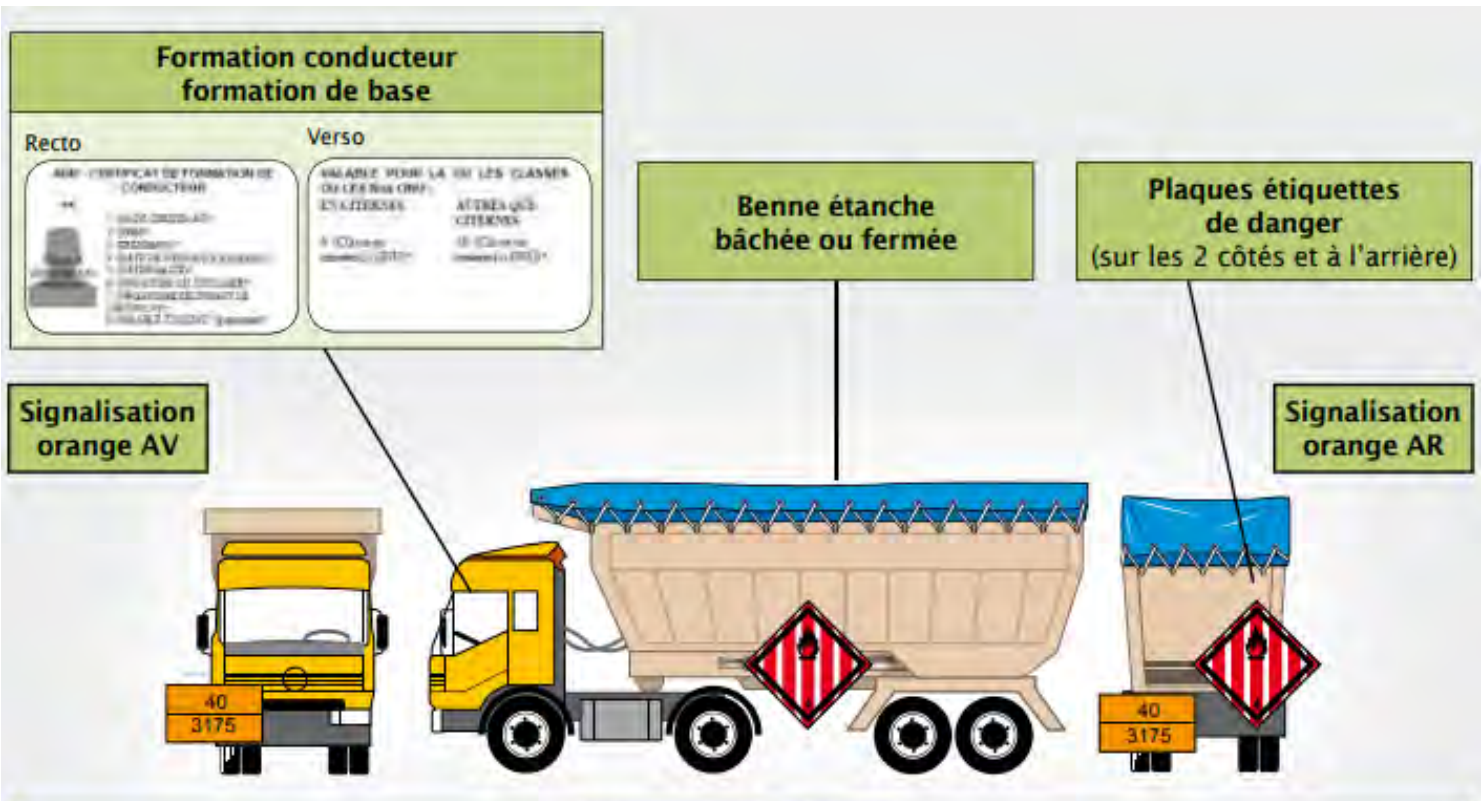
Cas de déchets différents transportés dans deux citernes



Cas d'une citerne contenant un déchet soumis à l'ADR (avec un danger supplémentaire identifié « dangereux pour l'environnement ») attelant une citerne contenant un déchet non soumis à l'ADR ou vide et nettoyée



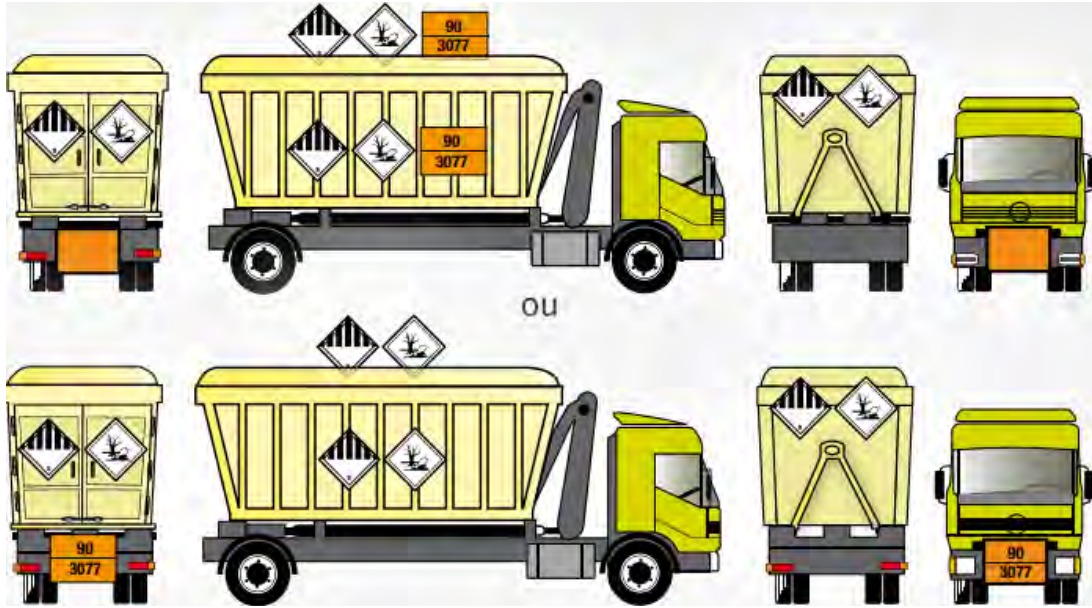
TRANSPORT DE DECHETS DANGEREUX ADR « BENNES »



Documents de bord	
Document de transport (BSD)* Consignes écrites de sécurité	Certificat de formation Récépissé de déclaration de transport de déchets* <small>*exigence du code de l'environnement</small>

Matériel de bord			
Extincteurs 	Équipements divers et de protection individuelle		
	2 signaux d'avertissement à choisir : 	par membre d'équipage 	équipements supplémentaires pour certaines classes

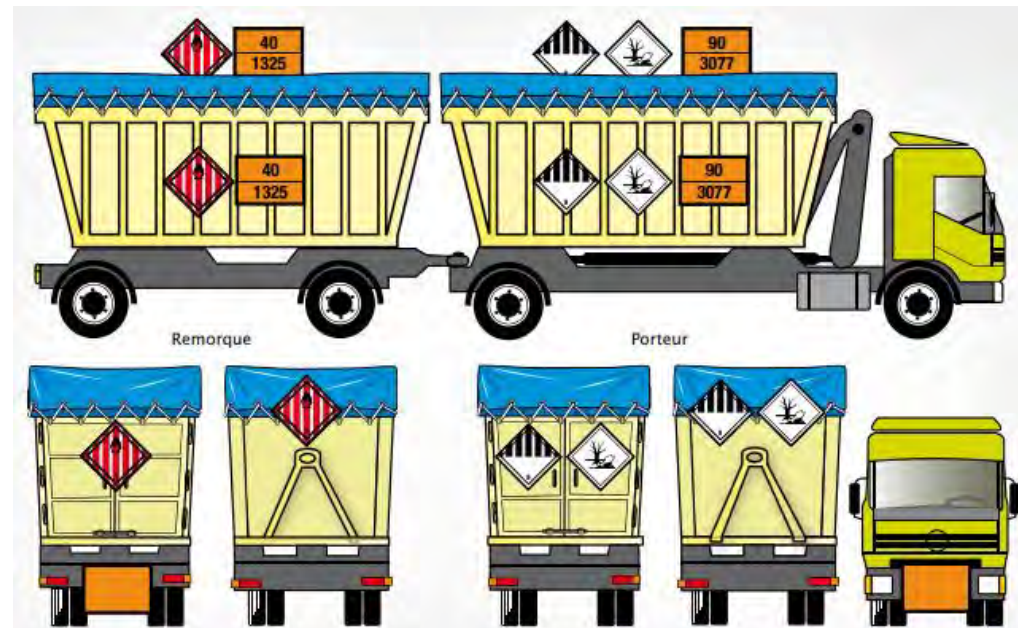
Cas d'une benne mobile sur un véhicule isolé



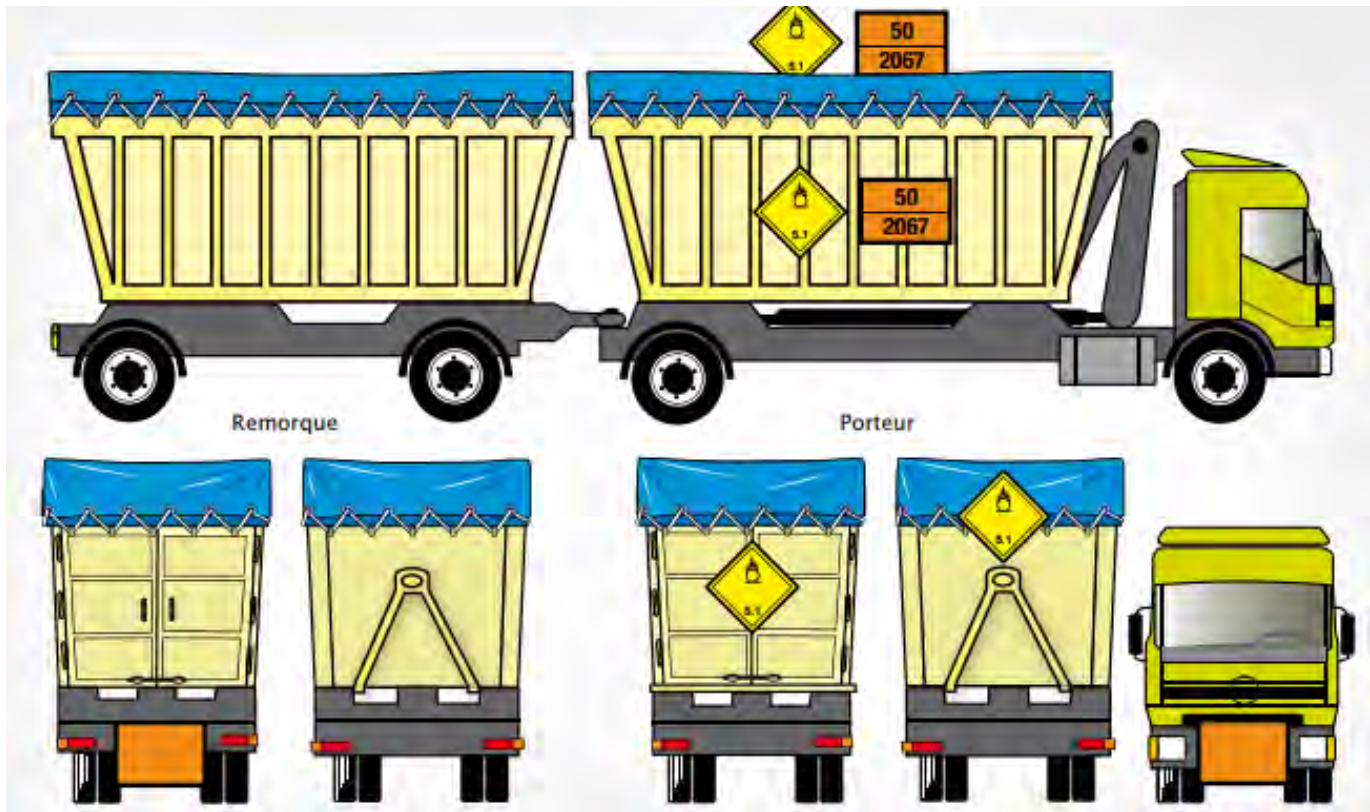
Cas de deux bennes mobiles (produits identiques) sur un ensemble de véhicules



Cas de deux bennes mobiles (produits différents) sur un ensemble de véhicules

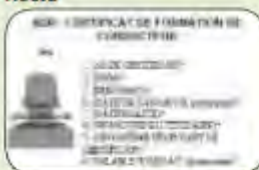
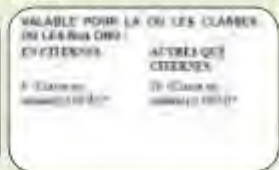





















Cas de deux bennes mobiles dont une seule est chargée de déchets considérés comme marchandises dangereuses, sur un ensemble de véhicules



Cas d'une benne fixe sur un véhicule articulé



Formation conducteur formation de base Recto 		Verso 	Étiquetage de l'emballage  UN 2811	Emballage homologué  1H2 / Y / 80 / S 
Signalisation orange AV 		Calage et arrimage des colis 		Signalisation orange AR 
Documents de bord				
Document de transport (BSD ou BSDA)* Consignes écrites de sécurité		Certificat de formation Récépissé de déclaration de transport de déchets* <i>*exigence du code de l'environnement</i>		
Matériel de bord				
Extincteurs 	Équipements divers et de protection individuelle			
	 2 signaux d'avertissement à choisir :  OU  OU 	par membre d'équipage    	équipements supplémentaires pour certaines classes    	

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL

DETECTEUR 4 GAZ ALTAIR 4 X

Évaluer l'exposition potentielle aux gaz inflammables et toxiques ainsi qu'à un faible niveau d'oxygène



Fig. 1 Aperçu de l'appareil

- | | | | |
|---|--|----|--------------------------|
| 1 | MSA link Communication | 8 | Affichage |
| 2 | LED de sécurité [verte] et LED de défaut [jaune] | 9 | LED Alarme [4] |
| 3 | Orifices des cellules | 10 | Clip ceinture |
| 4 | Avertisseur sonore | 11 | Connexion pour la charge |
| 5 | Bouton ▲ | 12 | Vis [4] |
| 6 | Bouton ▼ | 13 | LED Charge [rouge/vert] |
| 7 | Bouton ON/OFF | | |

Type de gaz	Valeur haute	Valeur basse
Hydrogène Sulfuré (H ₂ S)	10 ppm	5 ppm
Oxygène	20.8 %	19.5 %
Méthane	20% de la LIE	10% de la LIE
Monoxyde de carbone (Co)	100 ppm	50 ppm

Fonctionnement de l'appareil :

1. Mettre l'appareil en marche dans un lieu sain en appuyant sur le bouton ON/OFF
2. Attendez la fin du calibrage
3. Commencez l'intervention dès la fin du calibrage, l'état du détecteur est signalé par une couleur :
 - **LED VERTE** : bon fonctionnement avec un bip toutes les 15 secondes
 - **LED ROUGE** : alarme ou défaut interne de l'appareil
4. Appuyer de façon prolongé le bouton ON/OFF pour éteindre l'appareil à la fin de l'intervention
5. Nettoyez celui-ci régulièrement afin de garantir la durée de vie des cellules

Lire les valeurs de pics :

1. Effectuez deux pressions sur le bouton ▼ afin d'indiquer les niveaux de gaz les plus élevés ayant été enregistrés par l'appareil depuis la mise en marche
2. Effectuez trois pressions sur le bouton ▼ afin d'indiquer le niveau le plus faible d'oxygène enregistré par l'appareil depuis la mise en marche

Activer l'alerte d'immobilité :

1. Effectuer 8 pressions sur le bouton ▼
2. Dès l'apparition du message MOTION IS ON/OFF choisir ON ou OFF
3. Avec la touche ▲ puis valider avec la touche ON/OFF
4. Les alarmes visuelles et sonores sont activées après 30 secondes d'inactivité
5. Celle-ci peut être acquittée en appuyant sur le bouton ▲

Avertissement batterie :

Si l'avertissement de batterie s'active pendant l'utilisation de l'appareil, la zone de travail doit être quittée car la fin de vie de la batterie est proche.

Un avertissement de batterie faible indique qu'il reste 30 minutes de fonctionnement avant que la batterie ne soit déchargée. Il faut 4 heures pour recharger la batterie.

Entretien de l'appareil :

Nettoyer régulièrement l'extérieur de l'appareil à l'aide d'un chiffon humide. Ne pas utiliser de détergents étant donné que la plupart contiennent des silicones risquant d'endommager les cellules.

Le contrôle réglementaire de l'appareil doit être réalisé tous les 6 mois.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Il est interdit d'appuyer sur le bouton ▲ plus de 3 secondes puis sur le bouton ON/OFF car ceci lance le zéro pour le calibrage de l'appareil. Ne pas mettre en fonction l'appareil dans un endroit vicié,

Ne pas exposer l'appareil aux gaz d'échappement, aux flatulences et aux gaz contenus dans les briquets en raison des risques de détérioration des cellules.

Masque auto sauveteur M20

Evacuer un espace confiné avec présence de gaz toxique et/ou un faible niveau d'oxygène.

Fonctionnement de l'appareil :

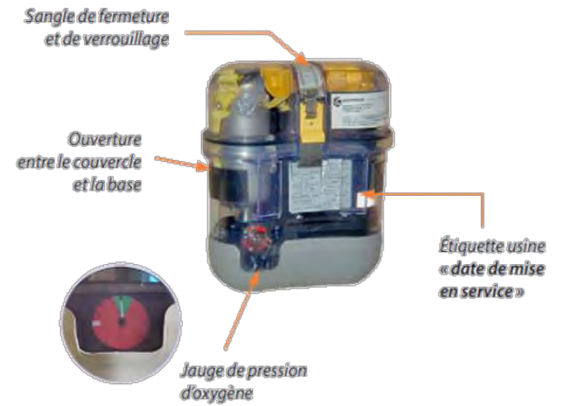
Le flux d'oxygène démarre immédiatement lorsque l'appareil est extrait de sa boîte ; il est alors inspiré par le porteur au niveau de l'embout buccal depuis le sac respiratoire. L'air expiré au travers de l'embout buccal passe dans le « lit » d'hydroxyde de lithium qui filtre le CO2. L'air épuré est réinjecté dans le sac respiratoire, s'enrichit à nouveau d'oxygène avant d'être de nouveau respiré.

Durée d'utilisation : 15-20 minutes

Après utilisation, le masque auto-sauveteur ne peut-être reconditionné.

Le contrôle règlementaire de l'appareil est annuel par lecture du manomètre.

Cet équipement est à utiliser uniquement en cas d'évacuation et non pour travailler.



Mise en place de l'appareil :



Placez le boîtier devant vous et retirez vos gants



Soulevez le levier jaune et ôtez le couvercle



Sortez l'appareil en tirant vers le haut sur la sangle jaune
Passez la sangle autour du cou
Insérez l'embout buccal jaune en bouche



Mettez en place le pince- narines
Ajustez la sangle autour du cou
Inhalez par la bouche et évacuez

Référence : GEN-BUTIN-EXE-MAN-001	Date de mise à jour : 08/03/2023
Date d'application : 08/03/2023	Indice : G Page 72

Système antichute

Eviter la chute lors de travaux en hauteur (dénivelé positif ou négatif).

Trépied et stop-chute :

Le trépied est un dispositif d'ancrage temporaire portable destiné à un dispositif de stop chute pour personnes.

Mise en place du matériel :

Étape 1 : Placer le trépied en position verticale avec les pieds qui reposent à plat sur le sol. Inspecter les étiquettes du trépied pour vérifier qu'elles sont bien là et lisibles. Vérifier la présence d'une étiquette de contrôle avec un date inférieure aux 12 derniers mois. **Si l'étiquette est absente ou illisible, retirer le trépied du service et l'identifier comme « INUTILISABLE » jusqu'à ce qu'une inspection formelle soit effectuée par une personne compétente.**



Étape 2 : Déployer chaque pied, un à la fois, à la hauteur souhaitée. Vérifier que les charnières se verrouillent.



Étape 3 : Placer les pieds autour du regard d'accès en prenant compte de la disposition de l'espace de travail et l'état de la surface. La tête du trépied doit être droite lorsque l'installation est terminée. Prendre soin de ne pas trop allonger chaque jambe pour éviter de faire tomber le trépied.

Étape 4 : Lorsque la hauteur souhaitée est atteinte, vérifier que le trépied est stable et d'aplomb. Insérer la sangle de soutien dans les pieds à la base des jambes du trépied. Vérifier toutes les goupilles des pieds pour s'assurer qu'elles sont correctement fixées et régler les pieds à plat. Installer le stop-chute et/ou treuil. Lorsque tout l'équipement est en place sur le trépied, vérifier l'aplomb et la stabilité. Effectuer les derniers réglages.

Étape 5 : Vérifier le câble interne du stop-chute en déroulant celui-ci et tester l'effet « stop-chute » en tirant d'un coup sec.

Le contrôle réglementaire du trépied et du stop-chute est annuel.

Harnais :

Un harnais d'antichute en liaison avec un système d'arrêt de chute, est conçu pour protéger contre les chutes de hauteur qui peuvent causer des blessures graves.

Avant chaque utilisation, il y a lieu de procéder à un examen visuel approfondi afin de s'assurer de l'intégrité de l'EPI ainsi que tout autre équipement pouvant lui être associé (connecteur, longe...) :

- L'absence de rupture de la sangle,
- Le bon fonctionnement du bouclage,
- L'intégrité des coutures,
- Le bon état des éléments métalliques.

S'équiper d'un harnais :

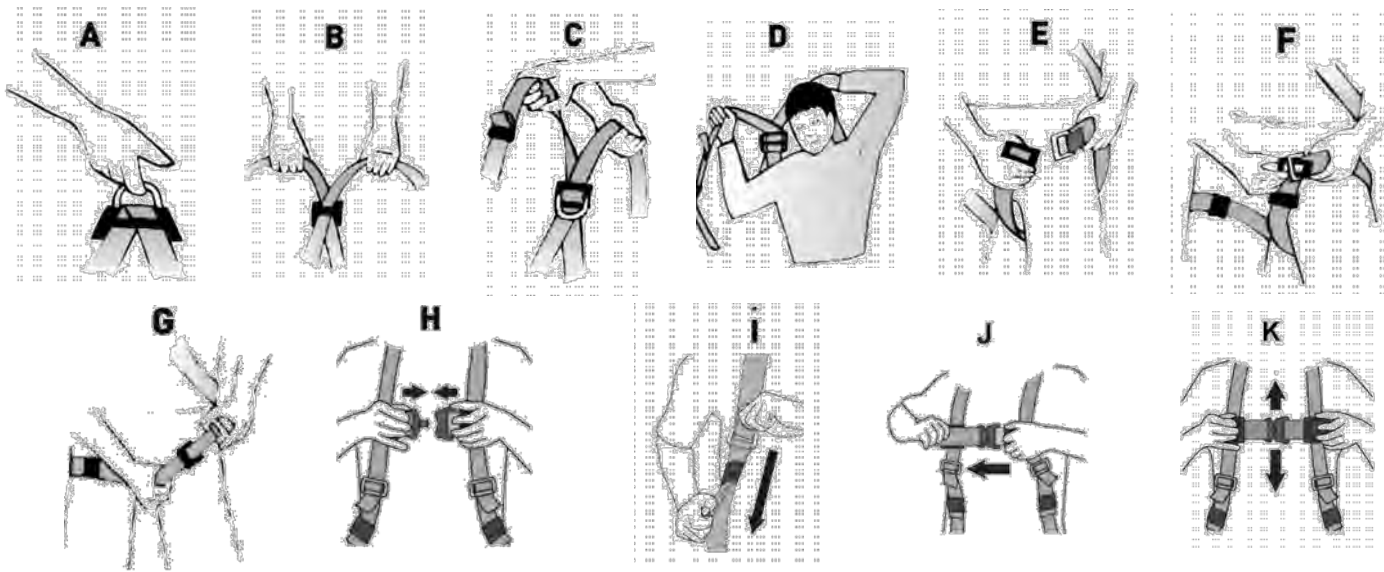
A) Saisir le harnais par le « D » d'accrochage dorsal,

B, C, D) Enfiler les bretelles l'une après l'autre,

E, F, G) Se saisir des sangles cuissardes par l'entrejambe pour venir les verrouiller sur les boucles situées de chaque côté des hanches. Attention à ne pas croiser les cuissardes,
Régler les cuissardes en tirant ou relâchant l'extrémité de la sangle,

H) Fermer la sangle thoracique,

I, J, K) Ajuster l'une après l'autre les boucles de réglage avant en tirant ou relâchant l'extrémité de la sangle.
Ajuster la sangle thoracique horizontalement en tirant ou relâchant l'extrémité de la sangle et verticalement.



Pour qu'un harnais d'antichute soit pleinement efficace, il doit être correctement ajusté (ni trop serré, ni trop lâche, les cuissardes positionnées de manière horizontales).

Entretien un harnais :

Nettoyez-le à l'eau et au savon doux (pH neutre).

N'utilisez en aucun cas des solvants acides ou, des bases,

Laissez-le sécher dans un endroit ventilé et à distance de tout feu direct ou toute autre source de chaleur. Stockez-le dans un local à l'abri de l'humidité et des rayons ultraviolets,

Évitez toute atmosphère corrosive, surchauffée ou réfrigérée.

Le contrôle réglementaire d'un harnais est annuel.

Tous les éléments annexes (ligne de vie, longues, connecteurs) doivent être contrôlés tous les ans.

En cas de détérioration de tous équipement pour le travail en hauteur, ceux-ci doivent être mis au rebut et remplacés immédiatement. En cas de doute, rapprochez-vous du service QSE.

Appareil de Protection Respiratoire

Le demi-masque à cartouches :

S'équiper du demi-masque :

- Bien positionner le masque sur le visage
- Mettre en place les sangles
- Ajuster le masque et réaliser le test de fuite avant le début de l'intervention

Réaliser le test de fuite :

Placer la main ou un morceau de carton sur l'entrée du filtre et inspirer de manière à écraser légèrement la pièce faciale. Si une fuite est détectée, régler à nouveau le harnais de tête ou essayer l'autre taille de masque.

Nettoyer le masque :

A l'eau tiède avec un détergent doux (pH neutre 6-8). Eviter les solvants (térébenthine, acétone), l'eau chaude ou les agents de blanchiment (perborate, percarbonate).

Entreposer le masque :

Le masque doit être placé à l'abri des rayons du soleil, de la graisse et de l'huile. L'entreposer dans un endroit sec et frais. Les cartouches doivent être changées avant chaque intervention. La date de péremption (mois et année) est indiquée sur l'étiquette du filtre.



de

Le masque complet à pression négative :

S'équiper du masque :

1. Déployez le harnais à deux mains,
 2. Posez le menton dans la mentonnière,
 3. Passez les sangles de tête au-dessus de votre tête,
- Assurez-vous en même temps que le harnais est positionné correctement et qu'il n'est pas tordu, Si nécessaire, ajustez le masque et serrez les sangles dans l'ordre indiqué, de manière ferme et uniforme.



Fig. 1 Vue d'ensemble du masque complet

1	Jupe de masque	5	Sangle de transport
2	Sangle de tête	6	Connecteur avec soupapes inspiratoire et expiratoire
3	Boucle	7	Membrane phonique
4	Demi-masque intérieur avec soupape	8	Oculaire

Réaliser le test d'étanchéité :

1. Avec la paume de votre main, bouchez le connecteur de masque ou le côté de l'ouverture d'entrée d'un filtre raccordé,
2. Vérifiez l'étanchéité en inspirant et expirant. Pendant ce temps : lorsque vous inspirez, la pression doit être négative et aucune entrée d'air ne doit être constatée,
3. Si nécessaire, resserrez les sangles. Si le test d'étanchéité reste sans succès, il est interdit d'utiliser le masque.

Nettoyer le masque :

1. Retirez les disques de soupape expiratoire et inspiratoire.
2. Déboutonnez le demi-masque intérieur.
3. Dévissez la membrane phonique avec l'outil spécial.
4. Nettoyez le masque à l'eau tiède en utilisant un produit de nettoyage doux EW 80 puis rincez abondamment à l'eau courante.
5. Désinfectez le masque après le nettoyage. Les composants retirés doivent être nettoyés et désinfectés séparément.
6. Séchez le masque et ses différentes pièces, puis réassemblez-les en procédant dans l'ordre inverse au démontage.
7. Effectuez un test d'étanchéité

Entreposer le masque :

Pour garantir une longue durée de service des produits en caoutchouc, stockez-les dans un endroit frais, sec et à l'abri des rayons UV